La LIBERTÉ

Vol. 86 n°33 • du 26 novembre au 2 décembre 1999 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

LE JOURNAL DU SIÈCLE DU MANITOBA FRANÇAIS

10 beaux prix à gagner!

Détails en pages B8 et B9.

Citation de la semaine

« L'an prochain, j'amènerai ma belle-mère. »

Que la belle-mère de Lauran Nault se le tienne pour dit : l'an prochain, elle assistera elle aussi au Bière et saynète de Lorette, qui a atteint des sommets en drôleries cette année!

■ Page 23.

Le SOMMAIRE



photo: Sandra Poirier

Une famille qui a du poids!

Les Sabourin ont célébré le 19 novembre l'ouverture officielle des nouveaux bureaux de Roy Légumex, une entreprise familiale qui crée de l'emploi au Manitoba et en Saskatchewan et qui génère chaque années au bas mot 50 millions $ enchiffre d'affaires. ■ Page 19.

Duhamel content

Député de Saint-Boniface et Secrétaire d'État à la diversification de l'économie de l'Ouest (DÉO), Ronald Duhamel a accueilli favorablement le dépôt du rapport du sénateur Jean-Maurice Simard sur l'état de la francophonie canadienne. Le sénateur reproche au gouvernement fédéral de ne pas soutenir les francophones du Canada, mais souligne le rôle positif joué en particulier par DÉO. « Je suis content que le sénateur ait utilisé mon ministère comme un modèle idéal pour répondre aux besoins des gens, mentionne Ronald Duhamel. Notre formule est simple: rencontrer les gens, leur parler, comprendre leurs besoins et mettre nos ressources à leur disposition. »

La Liberté a aussi obtenu des réactions des leaders de la communauté sur ce rapport.

■ Page 6.

Le Centre culturel franco-manitobain a 25 ans... et La Liberté lui consacre un cahier spécial. Ne manquez pas la lecture de notre deuxième section!

Huit mois en montagne

Hélène Marcoux a parcouru les sentiers des Apalaches pendant huit mois l'an dernier. C'est un périple dont elle rêvait depuis cinq ans!

■ Page 9.

48 équipes de garçons et filles des 7e, 8e et 9e années de 13 écoles de la DSFM ont participé au tournoi divisionnaire de volleyball, le 19 novembre. À ne pas manquer: notre reportage sur l'équipe de Saint-Jean-Baptiste qui prépare un voyage à Hawaï!

■ Page 15.



DSFM

Résultat des élections

Le président, Robert Godin, ainsi que le vice-président, René Perreault, restent en poste. Ils ont tous deux été élus sans concurrence.

Maurice Auger et Michel Verrette siègeront au comité des finances. Roland Saurette et Aimé Gautron participeront au comité de la programmation. Mona Dupuis et René Perreault siègeront au comité des politiques. Le comité de transport a été attribué à Marc Boily et Robert Godin. Mona Dupuis et René Perreault font partie du comité de la planification et des communications. Maurice Auger et Marc Boily siègeront au comité du personnel. Ginette Abraham sera responsable de la liaison entre la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba et la DSFM tandis que Maurice Auger sera en charge de la liaison entre les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba et la DSFM.

Robert Godin et Mona Dupuis siègent au sous-comité des technologies. Roland Saurette est en charge du comité du programme d'accueil. Mona Dupuis demeure au comité de la jeune enfance et s'occupe aussi du comité de la maternelle à temps plein. Finalement, Marc Boily s'occupe du comité du consortium de l'enseignement à distance et de la technologie.

Des autobus à Louis-Riel?

Au moment d'écrire ces lignes, la réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine du 24 novembre n'avait pas eu lieu. Lors de cette réunion, les commissaires devaient se pencher sur une proposition du Comité de transport et entretien, qui recommande de ne pas ajouter les quatre autobus demandés par le collège Louis-Riel.

S. P.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • *Chef de la production et coordonnatrice de la publicité:* **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Sylviane LANTHIER** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: (204) 237-4823 • Sans frais: 1-800-523-3355 • Télécopieur: (204) [illegible]

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers** à **Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455







DSFM

Le CRU se ravise

Revirement de situation au Comité régional urbain : la lettre qui devait être envoyée au ministère de l'Éducation à la suite de l'adoption de la proposition 123.99 vient de devenir... lettre morte.

Sandra POIRIER

Les représentants régionaux urbains ont finalement décidé de remettre à une date indéterminée l'adoption du texte de la lettre qui devait être envoyée au ministre de l'Éducation, Drew Caldwell, à la suite de l'adoption de la proposition 123.99. Réunis le 18 novembre, les membres du Comité régional urbain (CRU) ont donc choisi de mettre au rancart cette proposition pour une période indéterminée.

Rappelons que la proposition 123.99, adoptée le 18 septembre a fait couler beaucoup d'encre depuis; elle demandait que le CRU s'informe auprès de la Province des modalités permettant à une école d'adhérer à une autre division scolaire. Le 18 novembre, le CRU a "tablé" toute la question sans discussion.

Maurice Auger, Carmelle Boily-LeDorze et Marc Boily se sont opposés à la proposition de Roland Saurette qui se lit ainsi : « Que la lettre au ministre soit "tablée" ». Aimé Gautron, Michel Verrette (nouveau représentant de Lacerte), Ginette Abraham (nouvelle représentante de Précieux-Sang), Roland Saurette, Mona Dupuis et Robert Godin ont voté en faveur de la proposition. René Perreault s'est abstenu.

Le président du CRU, Robert Godin a précisé ce que le CRU entendait par le mot "tabler".« La lettre a été mise de côté jusqu'à ce que quelqu'un la remettre sur la table. Je dois toutefois vérifier parce que je crois que si une proposition ne refait pas surface en dedans d'un certain nombre de mois, elle ne peut plus être ramenée », souligne Robert Godin.

Robert Godin, qui représente l'école Tâché, s'est dit satisfait et soulagé de la tournure des événements. Depuis le début, les parents de l'école Tâché déploraient le geste du CRU. Selon Robert Godin, ce revirement de situation pourrait être attribué à la participation des deux nouveaux représentants de Lacerte et de Précieux-Sang. « Ces deux nouveaux ont sûrement pesé dans la balance », mentionne-t-il.

Maurice Auger et Carmelle Boily-LeDorze n'ont pas été surpris de cette décision. « C'est comme ça que ça se passe à la DSFM. On prend une décision et puis on change d'idée », indique la représentante de l'école Lavallée, Carmelle Boily-LeDorze. Pour sa part, le représentant du collège Louis-Riel, Marc Boily, s'est abstenu de commentaires.

Denis Bisson, un grand-parent dont les petits-enfants fréquentent les écoles Précieux-Sang et Lavallée, a indiqué que selon l'article 29.9 (2), le CRU doit passer par la CSFM pour ce genre de décision. « La CSFM doit prendre ses responsabilités et j'espère bien qu'elle le fera lors de la réunion du 24 novembre », dit-il.



photo: Sandra Poirier

Près d'une dizaine de parents ont assisté à la réunion du Comité régional urbain le 18 novembre. On voit ici, Denis Bisson discutant avec Robert Godin, Mona Dupuis et Roland Saurette.

Une décision qui plaît et déplaît

Le 18 novembre, le Comité régional urbain (CRU) a également décidé de payer les frais de déplacement des parents qui ont loué un autobus pour assister à la rencontre de la commission scolaire à Saint-Claude le 30 juin.

Cet autobus a été loué par les parents de l'école Lavallée afin de transporter la délégation de parents désireux d'assister à cette rencontre, pour défendre la l'embauche des quatre enseignants pour leur école.

Le CRU devait-il après coup payer les frais encourus par les parents ? Les représentants du CRU ont discuté la question avant d'adopter la proposition à neuf voix contre une.

Pour le représentant de l'école Lavallée, Maurice Auger, le CRU pouvait défrayer le 250 $ pour l'autobus parce qu'il s'agissait pour les parents « d'une démarche politique ».

Cette décision a suscité des commentaires chez les parents présents. « Cette proposition n'est pas acceptable », mentionne ainsi un résidant de Saint-Vital, Denis Bisson pour qui les parents auraient dû se renseigner avant la rencontre du 30 juin sur les politiques de la DSFM. « Selon moi, ce serait au comité de parents ou au comité scolaire de payer cette facture. »

Mona Dupuis et Roland Saurette ont recommandé que la commission scolaire se dote d'une politique à ce sujet.

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!

T'es parent avec qui, toi?

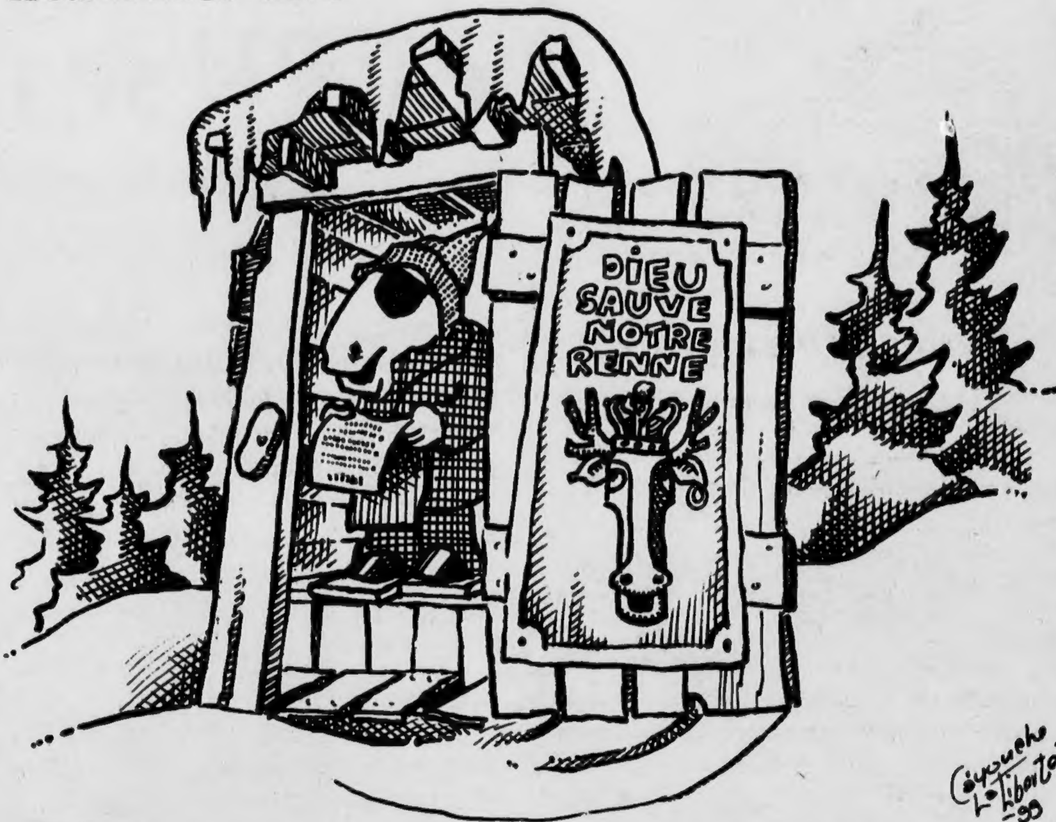


Je m'appelle Josée Marie Roy. Je suis née le 2 décembre 1969.

Je suis la petite sœur préférée de Michel et belle-sœur Michèle.

Mes parents Rachel et Léo sont très fiers de moi. Mes grands-parents sont Albert (décédé), Emilia Roy et Gabriel (décédé), Emma Gosselin.

Je partage ma vie avec Tim à Ottawa.



À VOUS la parole

Sortis du bois

Madame la rédactrice,

Juste un dernier mot au sujet de notre nettoyage effectué il y a quelques semaines et rapporté par *La Liberté*. La troupe de guides (local 99) du sud Saint-Vital est venue nettoyer dans la pluie même si nous avions annulé le nettoyage prévu pour le samedi. Dimanche, les louveteaux de East Kildonan (local 61) se sont joints à une vingtaine de bénévoles. Voyant que la fin était à la portée de la main, des membres du conseil de SOS, assistés par des employés de la ville, sont retournés encore plusieurs jours pour finir les travaux. Tout ça pour dire qu'après dix années de travail, des tonnes de déchets, des centaines de pneus et de chariots plus tard, nous sommes enfin sortis du bois. Nous avons complété le nettoyage du pire du corridor, l'allée industrielle de la Seine dans le vieux Saint-Boniface - de la rivière Rouge jusqu'à Beaver Bus Lines.

D'ici peu, grâce au sentier que nous venons de construire et d'autres projets, la pleine valeur de la beauté et de la richesse historique et naturelle de ce corridor, pourra enfin voir le jour. La Seine - cest la racine de la francophonie dans l'ouest canadien. C'est aussi le lieu de la naissance de la nation métisse, Louis Riel et les débuts de notre province. SOS tiens à remercier de façon chaleureuse les nombreux lecteurs / lectrices de *La Liberté* qui se sont joints à nous pendant une décennie, pour sauvegarder cette ressource précieuse.

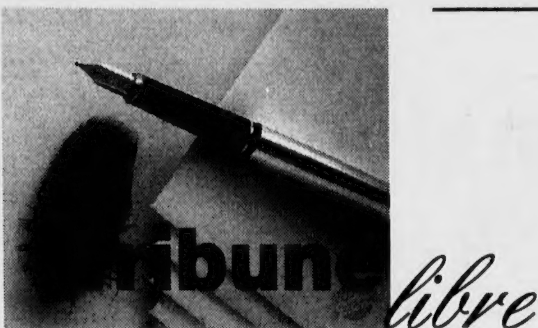
Jean-Pierre Brunet
Président - Sauvons notre Seine
Le 14 novembre 1999

Prix Riel 1998



APF

Journal de l'année 1998



L'éducation morale : obligatoire pour tous ?

par Michèle Sala Pastora

Dans *La Liberté* du 8 au l4 octobre, vous avez alloué presque une page entière sous la rubrique tribune libre à un article intitulé **L'éducation morale : obligatoire pour tous?** signé par Cécile Guillemot. Je dois avouer au départ que j'ai trouvé les propos de Madame Guillemot offensifs. Je suis d'accord sur un seul point qu'avance Madame Guillemot, c'est le droit et la responsabilité de chaque parent de veiller à l'éducation de ses propres enfants, y compris un regard et un mot en ce qui concerne l'éducation transmise par l'école. L'article me convainc davantage cependant de l'importance d'être bien renseignés à titre de parents afin de faire des choix éclairés dans l'éducation et la formation de nos jeunes.

La coïncidence voudrait que je sois comme Madame Guillemot, parent de jeunes à l'école du Précieux-Sang, et cela depuis 9 ans.

En premier lieu, avant de vanter les mérites d'un programme qui se limite à l'éducation morale, j'aurais souhaité que Madame Guillemot fasse des recherches un peu plus sérieuses que de fureter des revues pour femmes des États-Unis en plus ! Est-ce que Madame Guillemot est au courant que l'éducation morale ne fait pas l'unanimité parmi les parents qui optent pour un programme autre que l'enseignement religieux au Québec? Plusieurs articles ont été écrits à ce sujet.

Ce qui me fait sourire dans l'article de Madame Guillemot c'est qu'on semble tirer une ligne droite et distincte entre les jeunes qui suivent les classes d'enseignement religieux et leur comportement dans la cour de récré, et ceux et celles qui optent plutôt pour l'éducation morale et leur comportement dans la cour de récré. Ceux et celles qu'on qualifie presque de déformés par l'enseignement religieux seraient de véritables « diables » dans la cour de récré qui rendent la vie difficile à l'autre « clan ». Franchement! Excusez- moi, mais à titre de parent et d'enseignante, j'ai un peu de difficulté avec ces propos! Les enfants dans la cour de récré sont des enfants, et lorsque les jeunes se trouvent avec d'autres jeunes, la chicane éclate... Il ne faut pas regarder plus loin que nos propres foyers ou familles pour le constater! De plus, je ne connais pas trop de jeunes, ni d'adultes en passant, qui dès leur retour au foyer se vantent de leurs mauvais coups! Est-ce dire pour autant que mes jeunes ou celui/celle/ceux de Madame Guillemot sont des anges? Il faut quand même faire la part des choses! Ce qui me dérange davantage dans les propos de Madame Guillemot c'est qu'on ne semble pas accorder aucune importance aux parents et au foyer dans l'éducation des jeunes. Je crois au contraire qu'en dépit de ce qui est offert ou pas offert à l'école, les valeurs transmises par les paroles et les actions des parents comptent pour beaucoup dans la formation de nos jeunes. De penser autrement serait d'abdiquer tout pouvoir et responsabilité aux enseignants et au système éducationnel.

J'aurais souhaité que Madame Guillemot prenne le temps pour connaître les outils dont on se sert présentement dans le milieu scolaire pour l'enseignement religieux. Est-ce que tous les parents (des deux « clans ») se rendent compte que le nouveau programme d'étude pour l'enseignement religieux comprend tout un volet d'éducation morale? Plus si facile de tirer une ligne droite entre les « diables » et les « anges » à la lumière de ce fait... Je trouve étrange qu'un parent qui s'objecte au fait qu'on lui demande en début d'année scolaire si elle désire oui ou non l'enseignement religieux pour son enfant, se rende ensuite à l'école pour encourager l'enseignante de faire avaler des bouchées d'enseignement moral (son choix pour son enfant) à tous les jeunes après les récréations à l'insu des autres parents! Saviez-vous que les parents qui choisissent l'enseignement religieux sont cotisés par la paroisse? La nature humaine est la nature humaine... et la réalité financière des familles entre également en jeu. Une option est gratuite, tandis que l'autre ne l'est pas... Que pensez-vous que les familles vont choisir?

Que vous et les autres parents qui ne souhaitez pas l'enseignement religieux ayez le droit de choisir un programme pour vos jeunes, je suis parfaitement d'accord. Ce que je vous demande en retour, c'est le même respect pour ceux et celles qui demandent l'enseignement religieux pour leurs jeunes. En passant, c'est ce dernier groupe qui est encore majoritaire dans toutes les écoles élémentaires de la DSFM selon les plus récentes statistiques.

En conclusion, j'aimerais bien que tous les parents aient autant à cœur le contenu de l'éducation reçue à l'école que Madame Guillemot. Cependant, soyons très clairs au sujet des options que nous avons à l'heure actuelle et appelons les choses par leur nom. L'éducation morale parle de valeurs importantes pour vivre ensemble comme humains **mais sans aucune référence** à la personne et au message de Jésus-Christ. Les programmes d'enseignement religieux parlent aussi de valeurs mais **le point de référence est le Christ**.

À chaque parent de décider ce qu'il/elle veut pour ses jeunes et d'accepter la responsabilité pour les conséquences de ses choix.

SAINT-BONIFACE

Un nouveau pont en 2001

Une décision finale sur le pont Provencher sera prise le 15 décembre.

Daniel BAHUAUD

Le comité des Travaux Publics de la Ville de Winnipeg a soumis au Comité exécutif le 22 novembre, un rapport recommandant la construction d'un nouveau pont et d'un pont piétonnier qui relierait Saint-Boniface à la Fourche. Si approuvés, ces projets verraient le jour en juillet 2001.

« C'est une très bonne nouvelle, souligne le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Je crois que les deux ponts apporteront un cachet à notre communauté, à la Fourche et aux rivières. Un pont piétonnier sera un excellent atout, et pourrait faire plus pour remplir nos magasins sur le boulevard Provencher que n'importe quelle autre démarche faite depuis 30 ans. On prévoit même avoir des kiosques sur ce pont. J'espère voir une Crêperie installée sur le pont piétonnier. »

Le nouveau pont coûtera environ 52,5 millions $. Afin d'éviter les problèmes financiers qu'a connus la Ville lors de la construction du pont Norwood, le maire a demandé que des rapports intérimaires soient soumis à tous les quatre mois au comité des Travaux publics, afin que la Ville garde le contrôle sur les coûts.

Le pont piétonnier coûterait entre 10 et 14 millions $. La Ville a déjà donné 5, 6 millions $ à Centre Venture, l'organisme de la Ville qui, dans les six à huit mois à venir, fera la collecte de fonds pour trouver les 4 à 8 millions $ nécessaires pour terminer la construction du pont piétonnier. « Centre Venture rencontrera la Province, le fédéral et d'autres organismes, indique Daniel Vandal. J'espère que Ronald Duhamel et Greg Selinger s'intéresseront au projet. J'espère aussi que Centre Venture pourra établir un partenariat avec la Corporation Riel. »

Daniel Vandal se dit heureux que le projet avance rapidement. Il estime que le rapport pourrait être approuvé par le Comité exécutif, dont il est membre, dès le début de décembre. Le projet sera alors examiné le 15 décembre par le Conseil de Ville. La date de construction est prévue pour le mois de juillet 2001, une période d'un an étant accordée aux architectes pour compléter des dessins détaillés des deux structures.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823
ou le 1-800-523-3355.

IMMIGRATION

Canada: terre d'immigration anglophone ?

Les statistiques démontrent que sur les 6 544 parlants français qui ont immigré au pays entre janvier et octobre 1999, seulement 37 immigrants ont choisi le Manitoba.

Sandra POIRIER

La Société franco-manitobaine a entamé des discussions avec le député de Saint-Boniface et secrétaire d'État à la Francophonie, Ronald Duhamel, dans le but de voir quelles seront les démarches les plus appropriées pour faire en sorte que l'immigration de francophones vers le Manitoba ne soit pas ralentie ou bloquée par Immigration Canada.

Ces démarches sont entreprises à la suite des mésaventures de deux Marocains, Lahoucine Afoukal et M'Barek Aragag, qui ont voulu immigrer à Saint-Boniface plus tôt cette année, mais qui ont reçu une fin de non recevoir de la part du ministère de l'Immigration, parce qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment bien l'anglais.

Rappelons que le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, s'était rendu au bureau d'Accès Canada au Maroc en 1998, pour encourager les immigrants de ce pays à choisir le Manitoba comme lieu de destination. Sa visite a eu un effet immédiat puisque le nombre de candidats à l'immigration pour cette province s'est mis à augmenter.

Lahoucine Afoukal et M'Barek Aragag n'ont cependant pas pu être admis au Canada, parce qu'ils n'ont pas pu recueillir le minimum de 70 points requis par Immigration Canada d'après un formulaire de sélection qui s'appuie sur neuf critères, dont les connaissances de l'anglais et du français du candidat et sa personnalité.

C'est sur l'évaluation de la personnalité que les deux candidatures ont échoué le test, lors de leur entrevue avec l'agent d'immigration. Selon ce dernier, les candidats, qui avaient pourtant démontrer leur maîtrise d'une des deux langues officielles du Canada, ne parlaient pas suffisamment l'anglais, ce qui nuirait à leur éventuelle intégration économique.

Ces refus ont amené l'agence de recrutement Accès Canada à déposer une plainte à la Commissaire aux langues officielles du Canada, et a soulevé un tollé de protestations dans la communauté.

En visite à Saint-Boniface la semaine dernière, la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, a confirmé que son bureau mène une enquête à ce sujet. « Depuis la dernière décennie, le développement du pays repose sur l'immigration, souligne Dyane Adam, d'où l'importance d'établir des politiques économiques, sociales et linguistiques pour préserver ce que nous sommes. Dans le cas de la politique linguistique, il faut s'assurer que la dualité des langues officielles du pays est respectée. »

Sans donner de détails sur l'enquête, Dyane Adam a indiqué que « si ces deux hommes ont été refusés pour une question linguistique, on va faire des recommandations au ministère. »

Pour Daniel Boucher, il est aussi clair que « si ces deux hommes ont été refusés parce qu'ils ne maîtrisaient pas l'anglais, c'est inacceptable ». Mais, dit-il, ce n'est pas la SFM qui va pouvoir, toute seule, régler la question. De nombreuses lettres seraient déjà parvenues au bureau de la ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, en appui aux deux Marocains. Les franco-Manitobains cherchent de leur côté quelles sont les meilleures démarches pour faire valoir leurs intérêts auprès du fédéral. Depuis quelque temps, la SFM indique en effet que l'immigration de francophones est une des avenues importantes à privilégier pour maintenir le nombre de francophones dans la province.

À Pluri-elles, la présidente par intérim, Paulette Fortier dit appuyer la Société franco–manitobaine dans ce dossier. « Pluri-elles accueille plusieurs immigrants qui sans être unilingues, s'expriment très bien en français et dans leur langue maternelle qui n'est pas l'anglais », indique-t-elle, en précisant que tous ces nouveaux arrivants ajoutent beaucoup à la culture du pays. Depuis janvier, Pluri-elles a accueilli 46 immigrants qui en majorité ont séjourné quelques années au Québec avant de mettre pied en terre manitobaine.

Les chiffres d'Immigration montrent par ailleurs que l'immigration francophone est pratiquement inexistante à l'extérieur du Québec. Le Canada a accueilli 158 000 immigrants et réfugiés entre les mois de janvier et octobre 1999. De ce nombre, 77 336 parlent l'anglais, 66 464 ne parlent aucune des deux langues officielles, 6 430 sont bilingues et seulement 7 772 parlent uniquement le français.

Sur les 6 544 parlants français, seulement 37 immigrants ont choisi le Manitoba.

Le ministre de la Francophonie, Ronald Duhamel mentionne qu'il suit la situation de près. « J'ai eu un entretien avec la ministre de l'Immigration et elle m'a assuré que si le cas des deux Marocains était tel qu'il avait été présenté dans les médias, il serait corrigé », rapporte-t-il.

« En tant que ministre responsable de la Francophonie, je vais surveiller le dossier de prêt et veiller à ce que l'immigration de francophones atteigne un niveau acceptable et ce, tant au Québec que dans les communautés hors Québec. L'arrivée d'immigrants francophones peut donner tout un nouveau souffle à ses communautés. »

Hôpital général Saint-Boniface
Un monde à découvrir

Partez à la découverte du personnel efficace et dévoué qui, à chaque heure du jour, permet à l'Hôpital général Saint-Boniface d'offrir les meilleurs soins de sânté possibles. L'Hôpital, c'est d'abord ses ressources humaines, infirmières, préposés, médecins, personnel de soutien et administratif, grâce à qui nous sauvons des vies et soignons des gens. Une fois par mois dans les pages de ***La Liberté****, nous vous proposons une rencontre avec des membres de notre personnel.*

Dans un tout petit bureau de l'Hôpital général Saint-Boniface se trouve une table basse, des chaises d'enfants, deux autres pour les adultes et une armoire contenant tout un assortiment de jeux, livres et jouets. De quoi faire la joie de n'importe quel bambin!

Ce bureau-là, c'est l'antre de Lynne Cenerini-Coughlin, une des deux orthophonistes bilingues à l'emploi de l'Hôpital. « Les gens qui voient mon bureau me disent : Ah! Ce que tu fais, c'est jouer avec les enfants toute la journée! », dit-elle en souriant.



Lynne Cenerini-Coughlin.

Et c'est en effet souvent par des activités ludiques que Lynne Cenerini-Coughlin tente de venir en aide aux enfants qu'on lui confie: des enfants d'âge préscolaire qui éprouvent des difficultés avec le langage. « Ils peuvent avoir de la difficulté à s'exprimer, explique-t-elle, du mal à prononcer des sons, ou encore avoir du mal à comprendre le sens des mots. »

Parfois les enfants qu'on lui confie souffrent d'un problème enraciné plus profondément, comme c'est le cas des enfants autistiques ou de ceux qui sont atteints du syndrome de Downs. Parfois aussi, ils ont une légère surdité, bégaient, ont du mal à prononcer un son ou à faire une phrase complète.

À l'aide de différentes techniques, Lynne Cenerini-Coughlin tente d'amener ces enfants à comprendre comment la bouche forme ces sons et à les prononcer eux-mêmes; ou encore elle les aide à comprendre le sens des mots. « Je ne travaille qu'avec des enfants du préscolaire, explique Lynne Cenerini-Coughlin. Une fois à l'école, ce sont les orthophonistes des divisions scolaires qui s'en occupent, s'ils ont toujours besoin de consultations. Mon but, c'est de parvenir à régler les problèmes avant que l'école commence. Je me rappelle avoir travaillé avec une petite fille qui avait du mal à former le son K. Elle s'appelait Kathleen et elle prononçait son nom: Tathleen. Nous travaillé ensemble pendant un an et demi. Elle a réussi à dire Kathleen tout juste avant d'aller à l'école. Elle était très fière d'elle. Elle avait vraiment travaillé très fort pour y arriver! »

Sur les quelque 40 enfants avec qui elle travaille présentement, environ la moitié proviennent de familles francophones ou bilingues. « Et nous sommes deux à l'hôpital à pouvoir offrir des services en français », tient à souligner Lynne Cenerini-Coughlin, dont la collègue se nomme Dianne Friesen.

Ses clients ne sont pas hospitalisés; ils viennent la voir en consultation et doivent être référés par un médecin ou un autre orthophoniste. « Quand j'ai un nouveau cas, je commence par faire une évaluation, explique Lynne Cenerini-Coughlin. Les parents viennent avec leur enfant, je leur pose des questions, puis j'écoute l'enfant. Je fais un test pour évaluer sa compréhension, son expression et l'articulation des sons. Après, je décide du traitement nécessaire. Parfois, les parents repartent avec seulement des idées d'exercices à faire à la maison avec leur enfant, et c'est tout. »

Les problèmes de langage des enfants sont plus ou moins sévères et peuvent avoir des causes très variées; parfois, des enfants prématurés, par exemple, accusent du retard dans le développement du langage et l'intervention de l'orthophoniste pourra les stimuler. Dans le cas des enfants ayant le syndrome de Downs, l'apprentissage du vocabulaire se fait souvent plus lentement.

Mais quelles que soient les inquiétudes que des parents d'enfants de deux à cinq ans peuvent avoir, Lynne Cenerini-Coughlin les encourage à consulter un médecin et demander que leur enfant soit évalué par un orthophoniste. « L'intervention précoce est très importante dans ce domaine, indique-t-elle. Il est préférable de commencer à intervenir dès le préscolaire plutôt que d'attendre qu'ils soient à l'école. »

Lynne Cenerini-Coughlin, qui a maintenant plus de dix ans d'expérience, a décidé d'opter pour l'orthophonie parce qu'elle cherchait une profession qui lui permettrait d'aider des enfants. Après avoir complété un baccalauréat (majeure en psychologie et mineure en linguistique) au Collège universitaire de Saint-Boniface, elle s'est rendue à l'université du Dakota du Nord, à Grand Forks, faire une maîtrise en orthophonie. Un diplôme de maîtrise est nécessaire pour exercer cette profession.

Aucun programme universitaire en orthophonie n'est offert au Manitoba. En anglais, des universités en Colombie-Britannique, Alberta, Ontario et Nouvelle-Écosse forment des orthophonistes, de même que l'Université de Montréal, la seule en Amérique du Nord à offrir en français un baccalauréat et une maîtrise en orthophonie/audiologie. L'orthophonie est par ailleurs une des professions paramédicales les plus en demande.

RAPPORT SIMARD

Les Franco-Manitobains réagissent

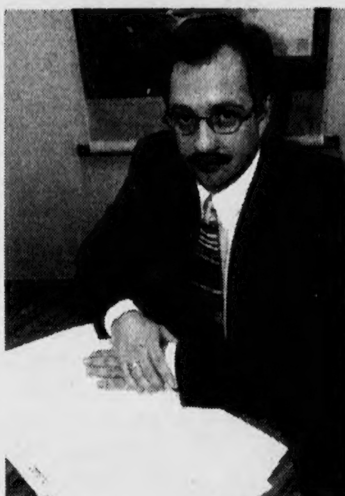
Daniel BAHUAUD

Le dépôt le 16 novembre du rapport du sénateur Jean-Maurice Simard sur l'état de la francophonie canadienne, a fait couler beaucoup d'encre. Les francophones minoritaires ont réagi avec émotion au cri du cœur du sénateur acadien, qui accuse le gouvernement fédéral et Patrimoine canadien en particulier, de manquer à leur devoir vis-à-vis les francophones. Le sénateur s'en prend également au manque de leadership dans les communautés francophones.

« Je crois que ce rapport aura des répercussions positives, souligne le président du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine (SFM), Michel Chartier. Dans le passé, le fédéral subventionnait des programmes sans avoir de vision globale sur son rôle dans le dossier francophone. Pourtant, une ligne directrice est importante, et le rapport pourrait inciter le fédéral à adopter un plan de développement global. »

Président directeur-général de la SFM, Daniel Boucher estime que la remise en question de la vision du fédéral est importante et positive. « Le ton adopté par le sénateur Simard est nécessaire pour faire avancer le message : voulons-nous un Canada bilingue, ou pas? Le sénateur a raison de critiquer la mollesse du premier ministre, qui a la responsabilité de faire valoir cette vision. Le bilinguisme est une de nos valeurs fondamentales, et les politiciens doivent arrêter de plier devant le parti Réformiste. »

À la Commission nationale des parents francophones (CNPF), la directrice générale, Murielle Gagné-Ouellette approuve le ton contestataire du rapport Simard. « C'est vraiment un cri d'alarme, dit-elle. Le sénateur nous dit, et avec raison, que c'est correct d'avoir peur. J'espère que le rapport servira d'aiguillon. Le temps est venu de faire comprendre davantage nos besoins pour obtenir plus que des miettes. Il nous faut plus que le strict minimum pour assurer la francisation de nos jeunes. Il y a beaucoup de travail à faire dans le domaine des services préscolaires, qui servent à soutenir les familles. Et il nous faut plus d'argent pour nos écoles. Sinon, nous allons mourir à petit feu. »


Archives La Liberté
Daniel Boucher : « Voulons-nous un Canada bilingue, ou pas? »

Le sénateur Simard a également accusé les leaders francophones d'être « asservis » au gouvernement fédéral, qui « cherche beaucoup plus à contrôler les communautés qu'à les appuyer, en les divisant pour régner ». Coordonnateur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, Guy Jourdain estime que les propos du sénateur ont une part de vérité. « C'est le fédéral qui détient les cordons de la bourse, dit-il. Pour obtenir de l'argent, les francophones orientent leurs projets en conformité avec les priorités fixées par le fédéral. Il ne faudrait pas blâmer le leadership francophone, mais plutôt les politiques gouvernementales. »

« Je ne me suis jamais senti "asservi", souligne Daniel Boucher à la SFM. J'essaie de répondre aux besoins de ma communauté. Mais la relation entre les communautés francophones et le gouvernement n'a jamais été facile. Nous avons souvent été mis de côté. Le fédéral impose des programmes; mais je pense que nous connaissons mieux que lui nos besoins! Il faudrait donc qu'on alimente davantage les politiques gouvernementales. Il faudrait que le fédéral soit le véritable partenaire des communautés. »

Le sénateur Simard préconise plusieurs mesures dont la création d'un secrétariat d'état de la francophonie. Selon Michel Chartier, cette voie n'est pas la bonne., parce que le dossier francophone serait trop centralisé. «Le développement de la francophonie est la responsabilité de l'ensemble de l'appareil gouvernemental fédéral. Une agence centrale porterait atteinte au processus interministériel nécessaire à l'implantation des programmes fédéraux. »

Guy Jourdain est d'accord : « Gardons toutes les options ouvertes », dit-il. « Mais le sénateur a raison de souligner le manque de générosité des gouvernements dans la mise en œuvre des services de langue française. Le fédéral a tendance à ne pas vouloir créer des vagues. Nous devrions revendiquer davantage. Par contre, si le sénateur met plus d'accent sur la contestation judiciaire, c'est qu'il assume que l'implantation des services sera toujours lente et faite à contrecœur. Ayons recours aux revendications judiciaires, mais n'oublions pas que le dialogue est une option viable. »

Michel Chartier a tout de même quelques réserves. « Au Manitoba, nous pouvons dialoguer avec notre gouvernement. Ailleurs, les provinces ne font pas toutes preuve de bonne volonté. Pour certaines communautés, la revendication judiciaire est le seul recours. »

Le sénateur Simard suggère la création d'un fonds de réparation, d'une valeur de 500 millions $, visant à compenser les francophones victimes de l'assimilation. « C'est un excellent concept, mais ça m'étonnerait que le gouvernement y donne suite », note Guy Jourdain.

Pour sa part, le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Raymond Poirier, est heureux que le sénateur Simard ait souligné le progrès énorme des francophones dans le secteur économique.

« le sénateur confirme que nous sommes dans la bonne voie, mentionne-t-il. Il note le travail accompli par Diversification de l'économie de l'Ouest et je suis content que le Comité national du développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, que je co-préside, soit mentionné comme un modèle à suivre. »

« Ce succès impressionnant est dû au fait que notre communauté a misé elle-même pour son développement économique, souligne Daniel Boucher. Nous avons réfléchi et trouvé des solutions qui ne nous ont pas été imposées par le gouvernement. Au contraire, l'AMBM travaille en collaboration avec le gouvernement, comme partenaire. C'est un modèle à suivre. »

PLURI-ELLES

Une étude pour améliorer la politique de tolérance zéro

Sandra POIRIER

« Puisque la politique de tolérance zéro ne tolère aucune forme de violence, les femmes victimes de violence conjugale font souvent face à une double accusation », mentionne une des conseillères de Pluri-elles, Anne-Marie Bellemare. Elle poursuit en expliquant que « parfois les femmes qui ont été frappées vont utiliser un acte violent pour se défendre, mais la loi ne permet pas un tel acte ». Ces femmes se trouvent donc mises en accusation d'avoir posé un acte violent, tout comme leur mari ou conjoint, accusé d'agression. C'est ce qu'on nomme la « double accusation ».

Mise en vigueur en 1996, la politique de tolérance zéro a fait du Manitoba la seule province canadienne à employer une loi aussi stricte pour contrer la violence familiale. « Le Manitoba est assez avant-gardiste, affirme Anne-Marie Bellemare. C'est une bonne loi, mais il y a quelques modifications qui doivent y être apportées. Elle cause entre autres l'engorgement du système judiciaire. »

Une des principales raisons de ce débordement est le manque d'incompréhension des effets de la violence conjugale chez les juges et les avocats. « Ils sont mal informés sur les effets de la violence conjugale ce qui provoque des procès souvent longs et très coûteux. Certains procès peuvent durer des semaines », indique Anne-Marie Bellemare.

Pour que des modifications soient faites, le Centre de ressources pour femmes de Fort Garry, avec la collaboration de Pluri-elles, mène une étude afin de mettre le doigt sur les failles de la loi. « Nous sommes à la recherche des personnes qui ont été victimes de violence conjugales et qui ont dû recourir aux services juridiques. Nous voulons connaître ce qui a été difficile pour elles. Nous voulons savoir les étapes qui ont bien et moins bien fonctionné », explique Anne-Marie Bellemare.

« De nombreuses femmes victimes de violence qui hésitent à nous contacter soit parce qu'elles ont peur de perdre la garde de leurs enfants, ou parce qu'elles ne veulent pas faire face à une double accusation, ajoute-t-elle. Ce que nous ne voulons surtout pas, c'est que des agresseurs profitent des failles du système. C'est pour cette raison que nous collaborons à l'étude pour que des modifications soient apportées à la loi le plus rapidement. »

Cette loi a vu le jour afin de prévenir les crimes violents. « Nous espérons que cette loi aide à diminuer leur nombre de drames familiaux », mentionne Anne-Marie Bellemare.

Le rapport de cette étude devrait être finalisé d'ici le début de février.

Pluri-elles étend ses ailes

Pluri-elles devrait pourvoir accroître ses services dans les communautés rurales très bientôt puisque l'organisme vient d'apprendre qu'il recevra une subvention du gouvernement provincial. « On ne sait pas encore combien d'argent nous allons recevoir, ni quelles communautés nous allons pourvoir desservir, indique la directrice par intérim à Pluri-elles, Paulette Fortier. On espère toutefois en recevoir assez pour pouvoir embaucher une employée à temps plein. »

Une réunion entre les dirigeantes de Pluri-elles et les bailleurs de fonds doit avoir lieu le 1er décembre.

Depuis un an, Pluri-elles offre des services de consultation en violence conjugale à Saint-Pierre-Jolys et Saint-Laurent à raison de quelques jours par semaine. « C'est fantastique qu'on reçoive de l'argent pour desservir ces communautés parce que la demande est tellement grande, ajoute Paulette Fortier. Nous avons un mandat provincial, mais nous n'avons jamais reçu d'argent pour l'exercer. »

Cette annonce a été faite par le ministre des Services à la famille et du Logement, Tim Sale, par la ministre déléguée à la Situation de la femme, Diane McGifford et par le ministre de la Justice, Gord Mackintosh, le 5 novembre, pour marquer le Mois de la prévention de la violence familiale.

HÉLÈNE MARCOUX

Sur la piste des Appalaches

L'été dernier, Hélène Marcoux a marché 3 400 kilomètres, a escaladé l'équivalent de 18 fois le sommet de l'Everest et a traversé 14 états américains. Mais surtout, elle a réalisé un vieux rêve et réalisé un sommet personnel.

Pascal DUBÉ

Dans un voyage remplis de hauts et de bas, Hélène Marcoux a réalisé l'été dernier un rêve qu'elle caressait depuis cinq ans. Pendant huit mois, elle a marché sur la piste des Appalaches, une piste de 3 400 kilomètres reliant l'état de la Georgie à celui du Maine sur la chaîne montagne des Appalaches. Cette aventure a permis à la jeune femme de 19 ans de vivre une expérience personnelle extraordinaire.

Parties du sommet du mont Springer en Georgie le 15 mars, Hélène Marcoux et sa compagne de voyage Anne Marie Fortney de London, Ontario, ont traversé 14 états américains pour arriver au sommet du mont Katahdin, dans le Maine, le 7 octobre.

« Depuis que j'ai 14 ans, je rêve à ce voyage et je planifie ma route, mentionne Hélène Marcoux avec fierté. Plusieurs mois avant mon départ, je préparais ma nourriture, faisant déshydrater des fruits et autres aliments que j'allais manger en chemin. J'ai mis le tout dans 21 boîtes que j'ai envoyées dans différents bureaux de poste le long du parcours. J'avais ainsi de la nourriture pour quatre à huit jours à l'avance tout au long de mon trajet.

« C'est surtout les points d'eau potable qui déterminaient notre journée de marche, explique-t-elle. Chaque matin, on déterminait le point de rencontre où on allait passer la nuit. Anne Marie marche plus vite que moi. Elle partait devant et je la rejoignais plus tard dans la journée. Je marchais donc souvent seule, perdue dans la nature avec mes pensées. »

Hélène Marcoux n'avait pour seul équipement qu'un sac à dos contenant une tente, un sac de couchage, quelques vêtements de rechange et de la nourriture. Son sac pesait malgré tout souvent plus de 40 livres.

« C'est difficile de planifier ce qu'on va mettre dans notre sac, souligne-t-elle. Plus tu portes du poids, plus tu brûles des calories, plus tu as besoin de nourriture et plus le sac est pesant!

« Ç'a été difficile aussi de préparer le voyage parce qu'il n'y a pas beaucoup d'informations disponibles ici sur la piste des Appalaches, précise-t-elle. J'ai dû faire appel à des clubs spécialisés pour obtenir des cartes et des informations. Mais une fois sur la piste, le chemin est assez bien indiqué.

Les deux aventurières ont prifité de leur périple pour prendre trois semaines de repos en Virginie, histoire de faire le lavage, appeler les amis et «faire la fête un peu aussi. Après tout, ça se devait d'être un voyage le fun. »

Sillonnnant des montages, elles ont monté et descendu beaucoup de collines. En additionnant toutes les pentes qu'elles ont affrontées, elles calculent avoir escaladé l'équivalent de 18 fois le mont Everest! Le mont Washington et ses 2 000 mètres d'altitude est le plus haut sommet qu'elles ont franchi.

Aujourd'hui Hélène Marcoux est fière d'avoir réussi cet exploit malgré les moments difficiles. La fatigue, les intempéries et la distance ont souvent pesé lourd sur les épaules de la jeune femme.

« Je me rappelle qu'à un certain moment, je trouvais qu'on n'avançait pas assez vite. La fin du voyage semblait tellement loin que je me demandais si on allait y arriver un jour, raconte-t-elle. Mais d'un autre côté, je savais qu'à chaque jour, j'accomplissais quelque chose. Et je le faisais à mon rythme, à une vitesse humaine.

« Chaque jour, l'air frais me redonnait le courage d'être heureuse et de continuer ma route, poursuit Hélène Marcoux. Quand tu marches, tu peux prendre le temps de rêver, de te perdre dans tes pensées. J'ai eu la chance de vivre chacun des moments de mon voyage. Je me rappelle de chaque matin, chaque montagne, chaque paysage parce que on a pris le temps d'être là et d'en profiter.

« J'ai baussi apprécié la tradition qui veut que les gens qui entreprennent cette expédition n'utilisent pas leur vrai nom, histoire d'oublier pour un instant leur identité, pense Hélène Marcoux. Dans le fond, ce n'est pas important que je m'appelle Hélène ou Anne Marie ou n'importe comment. Ce qui compte, c'est qu'on ait un objectif commun et qu'on travaille tous pour l'atteindre. Ça donne toute une leçon de vie. On coupe pas mal dans le verbiage et on va directement à l'essentiel. »

Pour l'instant, Hélène Marcoux occupe différents emplois à temps partiel avant d'entreprendre un nouveau projet. Elle hésite encore entre des études en foresterie ou en éducation. Elle pourrait aussi reprendre la route pour un nouveau voyage avant bien longtemps!



photo: Pascal Dubé

Hélène Marcoux montre la direction à suivre pour entreprendre un périple le long de la piste des Appalaches.

CINÉMA

Et le gagnant est...

Karine BEAUDETTE

Le Festival de films francophones Cinémental a remis, cette année encore, un prix du public au court métrage et au long métrage préféré du public. L'Épi d'or (pour le court métrage) a été remis à *Gloria bis*, et la Gerbe d'or a été décernée à *Astérix et Obélix*.

De plus, le meilleur court métrage canadien-français, selon un jury (1), recevait le prix Téléfilm ainsi qu'une bourse de 2 000 $, gracieuseté de Téléfilm Canada. Le jury a choisi *La Sombreuse*.

La 8e édition de Cinémental a été, selon le président du conseil d'administration, Marc-François Tremblay, un succès encore une fois : « En termes d'affluence, nous avons eu une légère augmentation comparé à l'année dernière, soit environ 1 200 personnes, grâce aux trois présentations d'*Astérix et Obélix*. Aussi, avec le lundi 22 novembre, le festival durait une soirée de plus que les années précédentes. »

Astérix et Obélix mis à part, les films n'ont pas réussi à remplir les salles. « Il y avait beaucoup de compétition avec d'autres événements artistiques, fait remarquer Marc-François Tremblay. Ce qui nous fait penser qu'il faudra peut-être réévaluer la formule et organiser le Festival sur deux fins de semaine plutôt et offrir des ateliers ou des conférences pendant la semaine. Peut-être faut-il aller davantage en région? »

Le président souligne aussi que moins de films étaient sous-titrés, et que malgré cela, Cinémental a attiré une clientèle variée et des nouveaux visages. « Ça nous dit que Cinémental est maintenant reconnu. Les gens font confiance à nos choix. D'ailleurs, nous avons reçu des commentaires positifs sur la programmation. »

D'ici au prochain festival, les amateurs de films français auront tout de même quelque chose à se mettre sous la dent, puisque quelques films reviennent. La Cinémathèque présente à la fin décembre *Emporte-moi* de Léa Pool. « Il est aussi possible de *Souvenirs intimes*, *Post-Mortem* et *Elvis Gratton II* reviennent », mentionne Marc-François Tremblay. La Cinémathèque accueillera aussi les Rendez-vous du cinéma québécois en mars, où la rumeur veut qu'on présentera *C'est à ton tour Laura Cadieux II*.

Cinémental propose aussi de travailler en partenariat avec le Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE) pour développer davantage la formule famille.

(1) Le jury était composé de : Hugo Latulippe (président), Martine Bordeleau, Claude Savard, Carole O'Brien et Élaine Tougas.

MUSIQUE

Prix Eloise pour Blou

Sylviane LANTHIER

Patrice Boulianne et les quatre autres membres du groupe Blou, qu'on a pu voir lors du dernier Festival du Voyageur, ont remporté le 14 novembre le prix Eloise pour le meilleur artiste de l'année en musique. Depuis maintenant trois ans, ce prix est remis par l'Association des artistes professionnels acadiens du Nouveau-Brunswick dans le cadre de la Francofête.

«La Francofête, explique Patrice Boulianne, c'est aussi un événement où les artistes vont se produire devant des acheteurs, promoteurs, représentants de maisons de distribution. Cette année, j'y ai vu Alain Boucher du CCFM et Roselle Turenne du Festival du Voyageur!»

Originaire du Manitoba, le fils de Guy Boulianne vit en Acadie depuis maintenant sept ans et est un des trois membres fondateurs de Blou. Indiquant qu'il « aimerait bien revenir au Festival du Voyageur cette année », Patrice Boulianne confirme qu'il y a eu des pourparlers en ce sens avec le Festival. « On n'a pas eu de oui officiel. On se tient les doigts croisés! »

Avec un album intitulé Acadico à son actif, Blou a été très occupé en 1999, entre ses voyages en France, aux États-Unis et au Canada. « On s'est rendus en Europe deux fois. On est allé au Congrès mondial acadien en Louisiane; on a joué à Montréal et à Ottawa. On était d'ailleurs au lancement officiel de l'Année de la francophonie », raconte Patrice Boulianne. Le groupe retournera en France l'été prochain, invité au Déferlantes francophones, un festival de quatre jours qui a lieu dans le sud-ouest du pays, dans le village de Cap Breton. « L'an dernier, on a clôturé le festival avec Suroît, et les organisateurs nous ont invités encore cet été. » Par ailleurs, à la suite de la Francofête qui vient de se terminer, il est aussi possible que Blou ait déniché un distributeur européen pour son album *Acadico*.

Le groupe entrera en studio vers la fin mars pour enregistrer un nouvel album, et promet un premier vicéoclip de la pièce *Acadico* pour janvier. Ceux et celles qui s'intéressent à Blou peuvent visiter le site web du groupe au : www.blou.ca.

Le Babillard

BANQUETS / SOUPERS

✎ ***L'Union nationale française*** organise un banquet le 27 novembre (les portes ouvrent à 18 h 30) au local de l'UNF (541, rue Giroux). Info et billets (13 $) : 233-2520. Prière de s'inscrire avant le 25 novembre.

INSCRIPTION

✎ La Fondation Paul Guérin-Lajoie accepte jusqu'au 30 novembre les inscriptions pour la ***Dictée P. G. L.*** (Guy Gauthier au 1-800-363-2687).

BÉNÉVOLES

✎ Le ***Musée de l'homme et de la nature*** est à la recherche de bénévoles (3 à 5 heures par semaine) pour travailler comme guides, surveillants, vendeurs, catalogueurs, etc. Info : 988-0688 ou 988-0691.

✎ Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles pour participer aux programmes pour les résidents. Info : 233-3692, poste 155.

ÉTUDES

✎ Le Fort Garry's Women's Centre et Pluri-elles font une ***étude sur la loi tolérance zéro***. On cherche à interroger des femmes par téléphone à ce sujet. SVP contacter Anne-Marie au 233-1735.

VENTES D'ARTISANAT

✎ Vente d'artisanat et de pâtisseries le 27 novembre de 10 h à 16 h au Centre de l'amitié (97, rue Principale) à ***La Broquerie***. Réservation : Monique Bédard au 424-5695.

SAINT-BONIFACE

✎ Prochaine ***messe jeunesse*** du CUSB le 28 novembre à 19 h.

✎ Pluri-elles organise le ***Colloque des aîné(e)s*** le 29 novembre de 9 h à 15 h au Club LaVérendrye (614, rue Des Meurons). Billets : 7 $ ou 10 $. Info : 233-1735 ou 1-800-207-5874.

SAINT-VITAL

✎ L'Association des scouts et guides de Saint-Vital vous invite à une ***soirée bingo parents/enfants***, le vendredi 26 novembre de 19 h à 21 h, à la salle St-Eugène, 1009, chemin Saint-Mary's. N'oubliez pas vos crayons pour marquer vos cartes. Info : 257-9959. Entrée gratuite (dons acceptés).

Sélection recueillie
Karine BEAUDETTE

⚐ Les activités précédées de ce symbole sont inscrites parmi les activités de l'Année internationale de la francophonie.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

⚐ Au Cercle Molière, jusqu'au 4 décembre : ***La Visite de la vieille dame*** de Dürrenmatt. Info : 233-8053.

☞ À l'affiche du Manitoba Theatre Centre : ***King Lear*** de William Shakespeare jusqu'au 11 décembre. Info : 956-1340.

MUSIQUE

⚐ Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Janice Finlay*** le 30 novembre; et ***Knut Haugsoen*** le 7 décembre. Le Foyer présente ***Soirée blues avec In and Out of the Blue*** le 26 novembre. (233-8972).

☞ Cinq chorales participent au concert final du 13e ***ChoralFest***, le 27 novembre à 20 h à l'église unie de Sturgeon Creek (207, Thompson Drive). Info : 942-6037.

☞ Le Women's Musical Club accueille le pianiste ***Marc-André Hamelin*** le 27 novembre à 20 h au Musée des beaux-arts de Winnipeg.

☞ Manitoba Chamber Orchestra présente ***Music Transcends Borders*** le 23 novembre à 20 h à l'église unie Westminster. Info : 989-6030.

☞ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente : ***The Age of Romance*** le 25 novembre à 19 h 30; dans la série MTS Pops, ***Radio Days***, les 26, 27 et 28 novembre. Info : 949-3999.

☞ Le chorale Les Voix de la Renaissance et les artistes Flamenco s'unissent pour offrir le concert ***Misa Flamenca***, une messe de Noël espagnole du 16e siècle. Les 26 et 27 novembre à 20 h à la gare du CPR, 181, Higgins. Billets : 780-3333, à McNally Robinson ou à Tango Café.

☞ À l'affiche du Mondetta-Global Stage : ***A Celtic Festival*** le 27 novembre à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets : 780-3333.

☞ Ela Oratorio et le Canadian Pops Orchestra présente ***L'Oratorio de Noël*** de Bach au Calvary Temple (440, rue Hargrave) le 27 novembre 1999, à 19 h. Entrée gratuite (dons acceptés).

EXPOSITIONS

☞ En montre à la galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface : ***Le quotidien divise le citoyen*** d'André Lavergne. Jusqu'au 30 novembre.

☞ L'exposition ***Spirits of Nature*** est en montre au Portage Arts Centre (160, avenue Saskatchewan Ouest) à Portage-la-Prairie. Jusqu'au 30 novembre.

☞ En montre à la galerie Plug In : ***Trance: Janet Werner & Patrick Traer*** jusqu'au 11 décembre. Info : 942-1043.

☞ À la galerie Main/Access (100, rue Arthur) jusqu'au 4 décembre : ***The Polish Arts Festival Exhibition***. Info : 956-2089.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

⚐ Les activités précédées de ce symbole sont inscrites parmi les activités de l'Année internationale de la francophonie.

MUSIQUE

Déterrer les trésors cachés

Daniel BAHUAUD

Marc-André Hamelin est un des grands pianistes classiques issus de la scène musicale canadienne. Son premier prix au Concours international de musique américaine de Carnegie Hall en 1985 et sa tournée européenne avec l'Orchestre symphonique de Montréal en 1987 lui ont valu des éloges. On le qualifie de « super virtuose » jouant avec une « perfection absolue ». *Le Devoir* l'a même acclamé comme « le seul digne successeur de Glenn Gould ». Or, bien que fier de sa réputation, Marc-André Hamelin ne s'adonne pas au répertoire traditionnel des grandes vedettes classiques. Le natif de Montréal préfère les compositeurs méconnus aux « géants surexposés ».

« Il y a des pièces que je ne peux plus écouter parce qu'on a abusé de leur beauté en les surexposant aux auditeurs, lance-t-il en riant. Je n'ose plus jouer l'*Appassionata* de Beethoven, par exemple, ou les grands morceaux de Liszt. Ils ont perdu leur attrait. Et je les connais d'ailleurs trop bien! Je m'intéresse plutôt à rendre justice à l'ampleur du répertoire pianistique, en offrant au public des sélections tout aussi belles mais beaucoup moins connues. Il y a encore beaucoup de trésors cachés. »



Photo : Simon Perry, disques Hyperion

Marc-André Hamelin : « La fin du 19e et le début du 20e siècle est une époque fascinante. »

Pour son récital du 27 novembre, Marc-André Hamelin propose deux ouvrages moins bien connus de la jeunesse de Schumann, la *Fantaisie en do majeur, op. 17* et le *Carnaval, op. 9*. Il interprètera aussi sa propre composition, *Prélude et Fugue en la bémol majeur*. « Le morceau date de 1986, et c'est mon seul ouvrage publié, explique le pianiste. J'aime composer, mais je n'ai pas tant de temps pour m'y consacrer. »

Qu'on écoute un disque de Marc-André Hamelin ou qu'on se rende à un de ses récitals, on entendra souvent les compositeurs romantiques ou néo-romantiques Godowsky, Reger ou Korngold, ou bien des modernistes tels que Ives, Bolcom ou Eckhardt-Gramatté.

« La majorité des gens ne les connaissent pas, explique le pianiste. Pourtant, ces compositeurs écrivaient de la musique accessible à tous. Lorsqu'on les entend, on est surpris; on s'attendrait à des pastiches et on retrouve une étonnante originalité.

« La fin du 19e et le début du 20e siècle est une époque fascinante, poursuit-il. Il y a tant de courants, tant d'exploration musicale qui ont mené à une diversité de styles. C'est l'époque où l'harmonie tonale commence à se briser, ce qui donne à ces compositeurs leur richesse. »

Marc-André Hamelin n'est pas seul à apprécier ces trésors cachés de la musique. Il est en parfait accord avec les petites compagnies de disques comme Hyperion, News World et Music & Arts, qui cherchent à approfondir le répertoire. « C'est pour cela que j'enregistre chez elles, explique-t-il. Avec mon épouse, Jody Appelbaum, je viens d'enregistrer *Songs of the Berlin Cabaret* pour l'étiquette Helicon. Il s'agit de 18 chansons de Friedrich Hollander, un compositeur mieux connu pour avoir écrit la musique du film de Marlene Dietrich, *La lumière bleue*. Des 18 plages du mon disque, 14 n'avaient jamais été enregistrées auparavant. Les petites compagnies ont confiance en mes choix musicaux, et ça me permet de bien gagner ma vie. Si j'enregistrais pour une étiquette majeure, mes choix seraient plus limités. »

Peut-être, mais la critique est néanmoins favorable. Son enregistrement du *Concerto pour piano* d'Alkan a reçu une nomination aux prix Grammy en 1993. Il a également gagné plusieurs prix *Juno*, un *Preis der Deutschen Schallplattenkritik*, et un *Best recording of the year* de la BBC.

Le récital de Marc-André Hamelin aura lieu au Musée des beaux-arts le samedi 27 novembre à 20 h. Billets : 24 $ pour adultes et 14 $ pour étudiants. Rens. et billets : 989-6030 chez MusicNet, ou aux librairies McNally Robinson.

PASSÉ PRÉSENT



Les Cloches de Saint-Boniface

La revue *Les Cloches de Saint-Boniface* (LCSB) était publiée par l'archidiocèse de Saint-Boniface et parut de 1902 à 1984. Mensuelle puis bimensuelle la première année, hebdomadaire ensuite pour dix mois, elle redevint bimensuelle et le demeura jusqu'en 1920. Elle devint alors un mensuel et ce jusqu'en 1951. À partir de 1951, elle parut six fois par année. Tout au long de son existence elle conservat le format in quarto. Au début, la revue visait principalement les catholiques canadiens français de la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Plus tard, elle ciblait plus particulièrement les diocésains de Saint-Boniface.

Le fondateur de la revue, Monseigneur Adélard Langevin o.m.i. (1855-1915), était en 1902 l'archevêque d'un grand diocèse et siégait à la tête d'une province ecclésiastique qui comprenait tout l'Ouest canadien et une partie importante du Grand Nord, à savoir trois diocèses et trois vicariats apostoliques, tous dirigés par des évêques oblats (la province ecclésiastique de Vancouver est créée en 1903). Fervent défenseur des droits des catholiques et des Canadiens français, Mgr Langevin voulait faire connaître, par *Les Cloches*, les défis et les réussites du passé et surtout encourager et orienter l'oeuvre religieuse et patriotique qui restait à accomplir. Pendant toute la période Langevin, la revue portait en exergue : « Organe de l'Archevêché et de toute la Province Écclésiastique de Saint-Boniface ».

Le premier numéro de la revue parut le 15 janvier 1902. Sous le triple mandat de « Voix de l'Église », « Voix de l'École » et « Voix de la Colonie ou de la Paroisse », *Les Cloches de Saint-Boniface* publiait plusieurs articles traitant d'actualité cléricale dont des lettres, des nouvelles ou des rapports provenant des missionnaires. Aussi, organe de l'archevêché, la revue publiait des articles ayant trait aux membres des communautés religieuses et à la vie diocésaine ou paroissiale de l'Ouest canadien. Dans le domaine politique, le dossier de l'éducation occupait une place importante. L'histoire de l'Église dans l'Ouest était présentée par la publication de lettres des premiers missionnaires afin d'édifier et d'inspirer le lecteur. Les questions morales de l'heure faisaient aussi partie des sujets traités.

Dans le numéro du 15 juin 1904, on lit que le but des *Cloches de Saint-Boniface* est : «Considérant que le journalisme est encore de nos jours, un des moyens les plus puissants de pénétrer le sein des sociétés modernes : qu'il y exerce un empire considérable sur les esprits : qu'il est de fait un élément de direction d'une importance toujours croissante : considérant que le journalisme catholique est un apostolat précieux qui travaille à sa manière et dans son humble capacité au règne du Christ, en répandant et soutenant la vérité pour assurer la paix et la liberté : les "Cloches" cherchent à faire leur part dans ce domaine. S'inspirant de la pensée du premier Pasteur de cet archidiocèse, elles s'efforcent de faire mieux connaître et aimer Dieu et la Patrie, et dans ce but être une voix pour communiquer à tous, les directions du chef hiérarchique, unifier les efforts, aider l'Action catholique. Elles s'efforcent d'être l'écho fidèle qui porte par tout l'archidiocèse la parole de notre bien-aimé Archevêque et expriment ses intentions et ses désirs. À ce titre, nous croyons que nous répondons à un besoin réel que les développements de la religion ont fait naître dans le passé. Un autre service que les "Cloches" sont appelées à rendre, c'est de sauver les archives religieuses de la destruction du temps et de tenir le public au courant des progrès et du mouvement du catholicisme dans ce pays. Les "Cloches" constituent donc registre dans lequel sont consigné les oeuvres et le dévouement du clergé et des communautés religieuses. Que de précieux manuscrits, qui redisent le zèle du clergé, finiraient par se perdre si on ne se hâtait de les publier pour la plus grande édification des fidèles ...» (voir aussi 15 janvier 1902 et 1 juin 1908 p. 129).

Suite à la création de nouvelles provinces ecclésiastiques (dont Vancouver en 1903, Edmonton en 1912 et Régina en 1915), au décès de Mgr Langevin et à l'érection du diocèse de Winnipeg en 1915, la revue remplaçait, en 1916, son exergue par « Colligite fragmenta ne pereant » et se donnait comme sous-titre : « Revue ecclésiastique et historique ». On y résumait alors l'orientation de la publication ainsi : « Les Cloches sont vraiment les annales du diocèse et même, du moins dans les grandes lignes, celles de l'oeuvre merveilleuse qu'accomplit l'Église catholique dans l'Ouest Canadien tout entier ».

Quoique d'orientation plus pastorale, liturgique et théologique durant les dernières décennies, la revue livrait toujours une rubrique d'histoire. Vu les coûts croissants de production et malgré une tentative de se redéfinir face à l'accès facile aux revues nationales et internationales et aux communications rapides de l'audio-visuel, la revue diocésaine ne réussit à relever le défi de la continuité. Son dernier numéro parut en janvier 1984 avec la référence : volume 81, numéro 5, novembre-décembre 1982.

Aujourd'hui, *Les Cloches de Saint-Boniface* est une source documentaire importante consultée par ceux qui s'intéressent à l'histoire des catholiques et des francophones de l'Ouest canadien et en particulier de la province du Manitoba. La consultation des *Cloches* peut bénéficier de l'index : Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, Index de la revue Les Cloches de Saint-Boniface (1902-1950). Saint-Boniface, 1984.

Une série complète de la revue est disponible à la consultation à La Société historique de Saint-Boniface, au Centre du patrimoine.

[redacted]

DÉJÀ *Vu* dans *La* LIBERTÉ

Salon du livre



Dans *La Liberté* du 31 mars 1977, on pouvait lire : « Les 17, 18 et 19 mars se tenait au Centre culturel franco-manitobain Le Salon du livre, organisé par le CCFM en collaboration avec l'Association des Éditeurs canadiens, le Conseil des Arts du Canada et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Un nombre impressionant de visiteurs en profitèrent pour prendre connaissance de quelque trois mille titres. Dans le cadre de cet événement, plusieurs groupes d'écoliers profitèrent de deux journées d'animation sous la direction de Réal Bérard et Claude Dorge. Au cours de l'ouverture officielle, Les Éditions du Blé procédèrent au lancement d'un ouvrage de Sœur Hélène Chaput, s.n.j.m., intitulé *Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien.* Sur la photo, dans l'ordre habituel, Monsieur Raymond Beauchemin, directeur général de l'ACELF, le rédacteur en chef de *La Liberté*, qui présenta Sœur Hélène Chaput, Sœur Chaput, le président de l'ACELF, l'honorable juge Alfred Monnin déclarant le Salon du livre officiellement ouvert, le consul de France à Winnipeg, Monsieur Marcel Ollivier, et l'attaché culturel pour les provinces de l'Ouest, Monsieur René Luquet. »

Recette Soupe nourrissante aux pois cassés

1 c. à thé (5 mL) d'huile d'olive
1 petit oignon haché
1 branche de céleri coupée en dés
6 tasses (1,5 L) de bouillon de poulet
1 1/2 tasse (375 mL) de pois cassés verts ou jaunes
1/2 c. à thé (2 mL) de thym séché et écrasé
1 feuille de laurier
1 tasse (250 mL) de jambon extra-maigre, coupé en dés
1 carotte coupée en dés ou râpée
1 tasse (250 mL) de lait écrémé évaporé
Sel et poivre

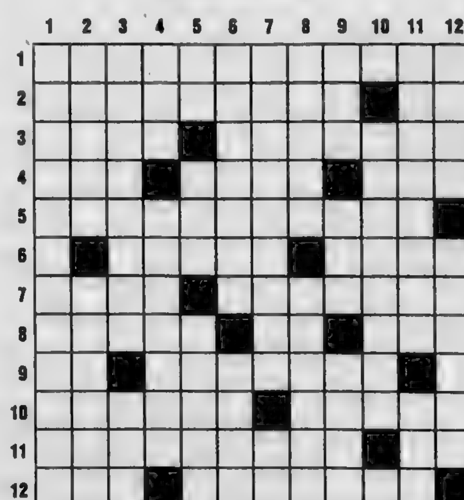
1. Dans une grande casserole, chauffer l'huile à feu moyen-vif et faire cuire l'oignon et le céleri en remuant de temps en temps jusqu'à ce qu'ils aient ramolli. Ajouter le bouillon, les pois cassés, le thym et la feuille de laurier. Amener à ébullition. Baisser le feu. Couvrir et laisser mijoter à feu doux pendant 40 minutes, en remuant fréquemment.

2. Ajouter le jambon et la carotte. Faire mijoter et cuire 20 minutes en couvrant. Incorporer le lait évaporé en remuant et réchauffer. Saler et poivrer au goût.

Donne 4 portions.

M O T S C R O I S É S

PROBLÈME N° 74



HORIZONTALEMENT

1. Qui choque la pudeur.
2. Qui manifeste de l'amour. – Conjonction.
3. Terre grasse et humide. – Vin de mauvaise qualité.
4. Que l'on doit. – Monnaie. – Ferme.
5. Action d'arrêter quelqu'un par autorité de police.
6. Dans le nom de la Haute-Savoie. – Entrain.
7. Satellite naturel de la terre. – Véhicule à moteur.
8. Commence une carrière. – Possédé. – Échelle de sensibilité.
9. Tania Imbleault. – Imprécise, vague.
10. Amas d'or. – Excédée, ennuyée.
11. Architecte italienne (1700-1771). – Usages.
12. Point cardinal. – Usine.

VERTICALEMENT

1. Titre encaissable dans un bureau de poste.
2. Passion pour quelque chose. – Joindras l'un à l'autre.
3. Vantèrent les mérites de quelqu'un. – Existe.
4. Conspue. – Point culminant du globe.
5. Conjonction. – Lettre de l'alphabet grec. – Ville du Portugal.
6. Genres de labiées. – Palmier.
7. Tout facteur de la vie urbaine qui constitue un danger pour la santé (pl.). – Mesure itinéraire chinoise.
8. Étoffe croisée. – Remplit avec du vin de même provenance, un tonneau.
9. Trois fois. – Peuple du Nigeria. – Fourrure.
10. Balles résultant d'amortis.
11. État pathologique caractérisé par des crises musculaires (pl.). – Suinte.
12. Existez. – Plantes voisines des gesses.

RÉPONSES DU N° 73

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	R	R	E	S	P	O	N	D	R	E
2	O	V	A	I	R	E	■	R	O	U	E	T
3	N	E	T	■	G	R	A	I	S	S	E	■
4	V	R	A	C	■	R	E	N	E	■	L	L
5	A	D	I	R	E	E	S	■	M	A	L	E
6	L	O	S	E	R	■	C	H	O	S	E	S
7	E	S	■	M	I	C	H	E	S	■	M	I
8	S	E	N	E	C	O	N	■	E	D	E	N
9	C	■	O	R	A	L	E	S	■	U	N	E
10	E	N	L	A	C	A	■	T	O	R	T	U
11	N	O	I	S	E	■	B	A	T	E	■	S
12	T	E	S	■	E	M	B	R	A	S	S	E



Le Club de Bicolo

Jeux et bricolage

Bonjour les amis ! As-tu passé une bonne semaine ? Moi, excellente ! Peux-tu croire que c'est Noël dans un mois. As-tu hâte ? Je suis excité, comme à chaque année ! N'oublie pas mon concours de Noël. J'espère que vous participerez en grand nombre.

Dans la page de cette semaine, tu trouveras des activités amusantes et un bricolage. J'espère que tu pourras trouver le matériel nécessaire pour le faire. Amuse-toi bien !

Un pot en serpent



Pour réaliser ce pot de fleur, tu auras besoin d'**argile** (terre glaise).

BASE DU POT DE FLEUR : Prends un morceau d'argile, travaille-la et fais un cercle plat qui a l'épaisseur de ton doigt.

CÔTÉS DU POT : Prends un autre morceau d'argile et travaille-la pour faire une saucisse épaisse comme ton pouce et qui sera aussi longue que le tour de la base.

Avant de coller la première saucisse d'argile à la base, il faut s'assurer que ça tiendra solidement. Avec un **cure-dent**, fais des petites lignes sur les rebords du fond et sur un côté de la saucisse. Ensuite, mets de l'eau sur les lignes. Tu peux maintenant coller le fond avec la première saucisse. Tiens les deux morceaux en place quelques secondes.



Pour chaque étage, il faudra faire des lignes sur les 2 saucisses d'argile, mettre de l'eau, coller les deux saucisses et les tenir en place quelques secondes.

Laisse bien sécher ton pot. Tu pourras ensuite le décorer avec de la gouache.

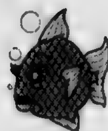
Maison des animaux

Associe par un trait l'animal avec la bonne maison.

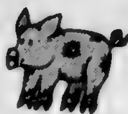
 aquarium

 bergerie

 ruche

 étable

 terrier

 niche

 écurie

 porcherie

Devinettes

1. Deux personnes parlent ensemble. L'une est le père de la fille de l'autre personne. Qui est l'autre personne ?

   ____

2. L'enfant de mes parents n'est ni mon frère, ni ma sœur. Qui est-ce?

   ____



En aviron

Matthieu et Sylvie font une course d'aviron. Observe leur reflet dans l'eau et trouve les 7 différences.

Coupon de participation

Prénom: ______________________
Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Code postal: ______________________
N° de téléphone à la maison:
______________ Âge: ________
Si tu participes avec ta classe, inscris:
ton école: ______________________
ton niveau scolaire: ______________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Eh oui ! C'est déjà le temps de penser à mon concours de Noël! Cette année, je te propose de fabriquer une décoration pour mon sapin de Noël. Tu peux utiliser le genre de matériel que tu veux : papier, carton, laine, noix, tissu. Tu peux fabriquer des décorations de toutes les formes : bonhomme de neige, animaux, instruments de musique, boules, guirlandes... Sers-toi de ton imagination! Il y aura de nombreux prix à gagner parmi les participants et les noms des gagnants seront publiés dans le numéro du 17 décembre. Mais pour ça, il faut absolument que ton bricolage me parvienne le lundi 13 décembre au plus tard. Bonne chance!

RÉPONSES :
DEVINETTE : 1- La mère 2 - moi.
MAISON DES ANIMAUX : aquarium - poisson, bergerie - mouton, ruche - abeille, étable - vache, terrier - lapin, niche - chien, écurie - cheval, porcherie - cochon.
EN AVIRON : Cheveux et yeux de Sylvie, langue, cheveux et les bas de Matthieu, le dossier et l'attache pour l'aviron.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Une messe peu traditionnelle

Un spectacle qui combine des chants religieux de la Renaissance et de la danse flamenco? Vous avez bien lu!

Karine BEAUDETTE

La chorale Voix de la Renaissance présente les 26 et 27 novembre une messe de Noël espagnole datant du 16e siècle. On y a ajouté de la guitare, des chants et de la danse flamenco, pour créer la Misa Flamenca. (1)

La réalisatrice du spectacle, Claire Marchand, est aussi la seule danseuse flamenco au Manitoba. Elle a donc rassemblé trois autres danseuses pour le spectacle, soit la chorégraphe Claudia Carolina de Toronto, Marilyn Preston de Toronto et Juliana Pulford d'Ottawa. Aux danseuses se joignent un guitariste flamenco, David Glidden-Calcafuoco, qui jouera aussi quelques pièces d'alto pendant le spectacle, et les 17 choristes de Voix de la Renaissance.

« C'est malheureusement le concert final de ce groupe spécialisé, remarque Claire Marchand. Le directeur, Derek Morphy, est trop occupé. » Le spectacle a lieu dans la gare du CPR (181, Higgins), dont l'acoustique est impressionnante. « La gare a l'acoustique d'une cathédrale; c'est très vivant et formidable. La chorale était très contente de pouvoir chanter là. » En plus de la messe, la chorale interprétera deux autres chansons de la Renaissance et deux pièces du 20e siècle.

« Le concert va du très traditionnel au très contemporain. Le sentiment exprimé par chaque partie traditionnelle de la messe (Gloria, Kyrie, etc.) est aussi exprimé par le chant et la danse flamenco. C'est un grand métissage entre la guitare, l'alto, le chant choral et le chant flamenco. »

La découverte du flamenco

Dès l'âge de 17 ans, Claire Marchand a appris la danse folklorique espagnole avec le Club espagnol de Winnipeg. « Il existe quelques similarités avec le flamenco, comme l'usage des castagnettes, la posture et le travail des pieds. »

Depuis ses 21 ans, elle a voyagé ailleurs au pays et s'est rendue trois fois en Espagne pour apprendre le flamenco. « Il existe plusieurs formes dans le flamenco, qui est une danse très improvisée. Chaque danseur doit connaître les différentes formes et les chansons pour pouvoir improviser. On travaille avec la guitare et les chants.

« C'est mieux de trouver les profs qui connaissent les différentes formes; il faut donc voyager pour apprendre, remarque la danseuse de 26 ans qui met de côté tous les dollars qu'elle peut pour pouvoir voyager encore. Et en plus, c'est une danse qui évolue. »

« Chaque chanson a son propre caractère, sa spiritualité, son esprit. Les danseurs que j'apprécie le plus sont ceux qui peuvent exprimer cet esprit avec profondeur. » Claire Marchand enseigne elle-même le flamenco dans un studio des Contemporary Dancers.

(1) Billets (25 $ et 15 $ pour étudiants) : aux comptoirs Ticketmaster, 780-3333, à la librairie McNally Robinson, chez les Contemporary Dancers de Winnipeg ou au Tango Café (avenue Corydon).

VOLLEYBALL

Saint-Jean-Baptiste en tournoi à Hawaï

Les vacances de Noël ne sont pas encore passées que les filles de l'équipe de volleyball «varsity» de Saint-Jean-Baptiste ont déjà hâte à la semaine de relâche. Avec raison, puisqu'elles se rendront à Hawaï pour participer à un tournoi.

Pascal DUBÉ

L'équipe féminine de volleyball du Collège Saint-Jean-Baptiste s'entraîne fort par les temps qui courent. Elle s'entraînent en vue du championnat provincial qui se déroulera chez-elles, à Saint-Jean-Baptiste, mais aussi pour un important tournoi qu'elles disputeront au mois de mars, à Hawaï.

En effet, une équipe composée de 19 joueuses du secondaire trois et quatre du Collège Saint-Jean-Baptiste se rendra du 25 mars au 2 avril à Hawaï pour participer à un tournoi de volleyball. Un voyage unique qui leur demande beaucoup de discipline autant sur le terrain qu'à l'extérieur du gymnase.

« Les filles travaillent très fort pour s'entraîner, mais aussi pour faire des collectes de fonds pour payer une partie de leur voyage, affirme l'entraîneur de l'équipe, Sheldon Bouchard. Nous avons des pratiques de volleyball à tous les deux jours. Nous participons à plusieurs tournois les fins de semaine et les filles travaillent aussi pour payer leur voyage. Ça demande beaucoup d'énergie et de temps. »

« C'est pas mal difficile de ramasser de l'argent parce qu'il y a beaucoup d'autres groupes qui effectuent des collectes de fonds pour plusieurs autres bonnes causes, raconte une joueuse de l'équipe, Courtney Allec. Saint-Jean-Baptiste, ce n'est pas tellement grand et les gens sont souvent sollicités. Mais on travaille sur ce projet depuis mars 1998 et les filles ont bien hâte au voyage. »

Les membres de l'équipe ont organisé des lave-auto, fait des collectes de bouteilles et préparent une soirée sociale en janvier. Elles donnent aussi de leur temps à la cantine du club de curling de Saint-Jean-Baptiste, ce qui leur permet de gagner quelques sous supplémentaires qui vont directement pour le voyage. Les dépenses ont été évaluées à 1 300 $ par participans. Elles seront 19 joueuses et huit adultes à se rendre à Hawaï.



photo: Pascal Dubé

Christine Lavallée, Sheldon Bouchard et Courtney Allec seront du voyage à Hawaï.

Le groupe profitera également de son séjour à Hawaï pour se rendre à la plage et visiter quelques attraits touristiques de la région. « On sait que le zoo est situé tout près de l'hôtel où nous logerons, affirme Sheldon Bouchard. On va évidemment aller à la plage, mais on devrait également visiter un marché public et quelques parcs de la ville. »

Sheldon Bouchard prend quand même la peine de rappeler que la raison première de leur voyage demeure le tournoi de volleyball!

Yvonne Desautels

1909-1999

Félicitations et meilleurs vœux !

Parents et amis sont invités
à un café rencontre
le dimanche 5 décembre
de 13 h à 16 h 30
au Club d'âge d'or
à Letellier.

Votre présence sera votre cadeau.

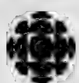


Patrice et Yvette Manaigre

28 novembre
1959–1999

Félicitations à l'occasion de votre 40e anniversaire de mariage!

Avec amour,
Daniel, Janet, David et Justin.



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

6h35 Il était une fois... les Amériques
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
9h58 Saveurs de saison
10h00 Liza
11h00 La Vraie Vie
11h55 Saveurs de saison
12h00 Le Midi
12h30 Les Détecteurs de mensonges
13h00 Les Sœurs Reed
14h00 Médias (L)
Expresso (Ma)
Trajectoires (Me)
Second regard (J)
Les Idées lumières (V)
14h30 La Maison de Ouimzie
15h00 Budgie, le petit hélicoptère
15h10 Iris le gentil professeur
15h30 Petite étoile
15h45 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me et J)
Les Frimousses (V)
15h59 0340

Lundi

16h00 Art Attack
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Réseaux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 De bouche à oreille
0h59 La Politique fédérale
1h05 Fin des émissions

Mardi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
1h00 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Documentaire: L'éco-terrorisme
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h28 Vues d'ici: **Bonheur aigre-doux.** *Can. 1994. Drame de mœurs.*
1h10 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h30 0340-Le Magazine
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Le Bébé.** *G.-B. 1992. Comédie.*
2h00 Fin des émissions

Vendredi

16h00 Amandine Malabul
16h30 Shelby Woo enquête
17h00 L'Arche de Noé
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des mots et des maux
19h00 Les Espiègles
19h30 Catherine
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Les Soldats de l'espérance.** *É.-U. 1993. Drame. En 1976, un jeune virologiste du Centre de contrôle des maladies infectieuses d'Atlanta découvre une mystérieuse épidémie en Afrique.*
2h45 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Teddy & Annie
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Jim Bouton
8h05 Les 101 Dalmatiens
8h35 Hercule
9h05 Princesse Sissi
9h35 La Famille Pirate
10h05 Et voici la petite Lulu
10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan Destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Stanley et son dragon.** *G.-B. 1994. Drame de fiction. Un étudiant féru de spéléologie découvre un œuf étrange lors d'une expédition. Peu après, un bébé dragon sort de l'œuf et prend rapidement une taille gigantesque, mettant la vie du jeune homme sens dessus dessous.*
14h30 Le Siècle du peuple
15h30 L'Accent francophone
16h00 Parents d'aujourd'hui
16h30 Branché
17h00 Le Téléjournal
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les Nouvelles du sport
21h57 L'Odyssée de Lukas
➤ 22h55 Télé-Nuit: **Élisa.** *Fr. 1994. Drame de mœurs. Une jeune marginale délinquante décide de quitter ses amis de la rue afin de retrouver son père qu'elle n'a jamais connu et qu'elle tient responsable du suicide de sa mère.*
1h15 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Madeline et le petit barbare
8h00 Souris des villes, souris des champs
8h30 Timon & Pumbaa
9h00 Animaniacs
9h30 Doug
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 Scully rencontre
14h30 Entrée des artistes
15h00 Jamais sans mon livre
16h00 De bouche à oreille
17h00 Les Filles de Caleb
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La vie d'artiste
20h00 Les Beaux Dimanches: **Des Marelles et des petites filles.** *Can. 1994. Documentaire. En cette fin de siècle propice aux bilans, on constate que des millions de petites filles, partout dans le monde, sont encore soumises à une exploitation cruelle et éhontée, n'ayant que très peu de chances d'accéder à un statut de citoyenne à part entière.*
21h00 Les Beaux Dimanches: **6 décembre 1989 - Plus jamais**
22h00 Le Téléjournal
22h35 Les Idées lumière
23h05 Les Nouvelles du sport
➤ 23h30 Ciné-Club: **La Femme d'à côté.** *Fr. 1981. Drame. À l'insu de leurs conjoints respectifs, un homme et une femme reprennent une ancienne liaison.*
1h15 Fin des émissions




TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Maman Dion
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
10h30 Coup de chapeau
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
18h30 Les Ailes de la mode
19h00 Salle d'urgence
20h00 Ally McBeal
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Le Bonheur est dans la télé
19h00 Le Retour
20h00 Rue l'espérance
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicités
0h51 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 L'Émission des records Guinness
18h30 Caméra choc
19h00 Helmut Lotti, Spécial Noël
20h00 2 frères
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Histoire vraie: Mille hommes et un bébé
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Nikita
22h30 Le TVA, sports
➤ 23h02 Ciné-Lune: **Fièvre rouge.** *Am. 1993. Drame. En 1959, un étudiant letton, qui se passionne pour la musique rock, s'éprend de la fille d'un ministre du gouvernement.*
1h02 Infopublicité
2h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Cyberclub
9h30 Bugs Bunny
10h00 Bec et museau
10h30 Le goût de chez nous
11h00 Vins et fromages
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Les Ailes de la mode
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h30 Un monde de chiens
➤ 15h00 Ciné-pop: **Pocahontas, la légende.** *Can. 1995. Drame. En 1607, une jeune Amérindienne s'éprend d'un colon britannique à qui elle a sauvé la vie.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
➤ 17h30 Ciné-extra: **Quand le Père Noël s'en mêle.** *Am. 1996. Comédie. À la suite d'un coup sur la tête, un millionnaire brute et égoïste se prend pour le Père Noël et se porte à la défense d'un orphelinat.*
➤ 19h30 Cinéma Extrême: **Le retour de Batman.** *Am. 1992. Drame fantastique. Un justicier masqué s'efforce de contrer les entreprises de deux dangereux criminels.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 Le TVA, Sports
➤ 22h55 Ciné-lune: **Aux bons soins du Dr Kellog.** *Am. 1994. Comédie de mœurs. En 1907, un jeune couple séjourne dans un sanatorium où il suit une cure de santé aux méthodes farfelues.*
1h25 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicité
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h00 Le championnat des quilles
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Comme papa.** *Am. 1995. Comédie. Un gamin vivant seul avec son père décide de se louer un nouveau papa plus costaud afin de gagner avec lui une compétition scolaire.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Décibel
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Insoupçonnable.** *Am. 1994. Drame policier. Un détective soupçonne un de ses collègues, cloué à un fauteuil roulant, d'être impliqué dans une affaire de meurtre.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h24 Le TVA, Sports
21h45 Le «Journul» de François Pérusse
21h52 Vins et fromages
22h22 Évangélisation 2000
22h52 Infopublicité
0h22 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 5 décembre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la Cathédrale de Moncton



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Infos
5h03 Temps d'affaires (L)
Taxi pour l'Amérique (Ma)
Les idées lumière (Me)
Panorama (J)
Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Zig zag café
8h45 Littératour de Suisse (L)
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 100% Question
10h00 TV5 Infos
10h03 Mise au point (L)
Dimanche midi Amar (Ma)
Si j'ose écrire (Me)
Notre siècle: 1945-1958 (J)
Au delà des apparences (V)
10h55 Revue de presse
canadienne (V)
11h00 Journal de TV5
11h15 Bouillon de culture (L)
Gourmandises (du Ma au V)
11h30 Faut pas rêver (Ma)
La vie à l'endroit (Me)
La carte aux trésors (J)
Faxculture (V)
12h30 Fleurs et jardins (L)
Des oiseaux pas comme les autres (Ma)
Découverte (V)
13h00 Funambule (L)
Autant savoir (Me)
Vins et fromages (V)
13h15 Littératour de Suisse (J)
13h30 Journal français
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 La chance aux chansons
15h45 Gourmandises

Lundi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Les carnets du bourlingueur
17h30 Taxi pour l'Amérique
18h00 TV5 info
18h03 Journal français
18h30 La vie à l'endroit
20h00 TV5 Infos
20h03 Autant savoir
20h30 Faits divers
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Entre terre et mer
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 infos
2h03 Mise au point
3h00 Le journal TV 5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mardi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Télétourisme
17h30 Les idées lumière
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal français
18h30 La carte aux trésors
20h15 Coup de coeur Francophone
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La vie à l'endroit
0h45 TV5 Questions
1h00 Faits divers
2h00 TV5 Infos
2h03 Dimanche midi Amar
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mercredi

16h00 Les inventions de la vie
16h30 Pyramide
17h00 Télécinéma
17h30 Panorama
18h00 Journal français
18h30 Envoyé spécial
20h00 TV5 Infos
20h03 Méditerranéo
20h30 Le trésor caché d'Atahualpa
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Le journal TV5
23h15 La carte aux trésors
1h00 Temps présent
2h00 TV5 Infos
2h03 Notre siècle: 1939-1945
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Les inventions de la vie
4h30 100% Question

Jeudi

16h00 Verso
16h30 Pyramide
17h00 Magellan
17h30 Les arts et les autres
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal français
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 TV5 Infos
20h03 Les yeux d'Hélène
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Le journal TV5
23h15 Envoyé spécial
0h45 TV5 Questions
1h00 Le trésor caché d'Atahualpa
2h00 TV5 Infos
2h03 Si j'ose écrire
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Verso
4h30 100% Question

Vendredi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Courants d'art
17h30 d.
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h25 TV5 Infos
20h30 P.J. : Police judiciaire
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Les yeux d'Hélène
0h45 TV5 Questions
1h00 Bouillon de culture
2h00 TV5 Info
2h03 Géopolis
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Samedi

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h20 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Les inventions de la vie
10h00 TV5 Infos
10h03 Découverte
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h15 Génies en herbe
12h00 Reflets Sud
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Tout seul comme un grand
16h00 Vins et fromages
16h30 Thalassa
17h30 Cap aventure
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal de France 2
18h30 2000 mercis
20h45 TV5 infos
20h47 d.
21h15 Génération sensations
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Le journal de TV5
23h15 Vivement dimanche
0h45 Écrans du monde
1h15 Images de pub
1h30 Rince ta baignoire
2h00 TV5 Info
2h03 P.J. : Police judiciaire
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Les yeux d'Hélène

Dimanche

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h30 Espace francophone
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Temps d'affaires
10h00 TV5 Infos
10h03 Kiosque
11h00 Journal de TV5
11h15 Entre Terre et mer
13h00 Va savoir
13h30 Génération sensations
13h45 Championnat de France de football
15h30 Journal belge
16h00 Journal suisse
15h00 Jour de foot
16h30 Pyramide
17h00 Coup de coeur francophone
17h30 Grands gourmands
18h00 TV5 Infos
18h03 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h15 TV5 Infos
20h15 Bouillon de culture
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Jour de foot
0h15 2000 mercis
2h30 Télécinéma
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scullu RDI
21h00 Branché
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Branché
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 La Facture
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Griffe
9h30 Médias
10h00 Trajectoires
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 La Facture
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien à Tokyo
17h30 Culture-Choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Médias
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Un Canadien à Tokyo
21h30 Franc jeu
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Vivre ici
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Point de presse
9h30 La Facture
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Un Canadien à Tokyo
13h30 Le Journal du siècle
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Toute une époque
18h00 Le monde ce soir
18h30 Culture-Choc
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien à Tokyo
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Culture-Choc
3h30 Courants du Pacifique
4h00 Impact

PEINTURE ET SCULPTURE

Ancré dans le quotidien

Dans sa première exposition, Le quotidien divise le citoyen, André Lavergne s'adonne à la répétition, au linéaire et les objets que l'on retrouve dans la vie de tous les jours.

Daniel BAHUAUD

André Lavergne complète sa troisième année en Beaux-Arts à l'Université du Manitoba. Pour sa toute première exposition, *Le quotidien divise le citoyen*, le natif de Saint-Pierre-Jolys s'est permis de revisiter ses années formatrices et d'expérimenter avec ses thèmes préférés, soit le familier, le linéaire et la répétition. Vous y verrez des dessins, des affiches, des photos, des sculptures en bois et en métal, ainsi que plusieurs toiles.

« Comme toute première exposition, la mienne reflète un certain apprentissage et de l'expérimentation, souligne le jeune artiste. C'est peut-être pour cela qu'il y a tant de variété. Je visite mon passé, c'est sûr, mais pas de façon linéaire, plutôt comme si je faisais le résumé des différents points que j'ai exploré, ainsi que les différents aspects de mon vocabulaire. »

Parmi ces aspects se trouvent les lignes, que l'on note partout. Elles se reflètent dans ses affiches, où se répètent des patrons de différentes couleurs. On les retrouve également dans ses sculptures, entre autres *Pont Provencher*, où une série de lignes verticales posées sur une planche horizontale créent des ombres particulières. « Comme élément fondamental de la peinture et de la sculpture, la ligne m'intéresse beaucoup, indique André Lavergne. J'aime les séries, les patrons et la répétition. Mais une répétition qui contient quelques changements subtils qui, à premier coup, passent inaperçus. Dans *Pont Provencher*, par exemple, les lignes cachent le fait que, si l'éclairage est correct, on voit dans l'ombre la silhouette d'une femme qui traverse le pont. »

Pont Provencher met en relief un second aspect du monde d'André Lavergne : le familier. Pour le jeune artiste, le quotidien a sa valeur. « J'aime partir de mon vécu, dit-il. J'ai passé beaucoup de temps à Saint-Boniface. Et comme bien d'autres francophones, j'ai souvent traversé le pont pour me rendre à Winnipeg. Je me demande combien de gens réfléchissent au fait qu'ils passent du monde francophone au monde anglophone. Cette transition fait, elle aussi, partie du quotidien des Franco-Manitobains. On vit en français à la maison, mais une fois rendus au travail, la plupart d'entre nous parlons en anglais. Cette réalité nous divise constamment. Elle m'est très familière. »

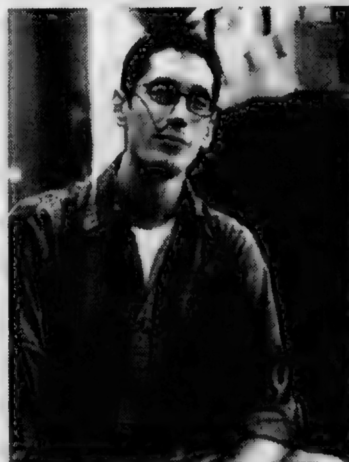


photo: Daniel Bahuaud

André Lavergne : Une exploration du familier.

Le goût du familier se manifeste également d'une façon comique. Une de ses sculptures incorpore un grille-pain. Quatre de ses affiches imitent consciemment ceux qui étaient produits en masse durant les années 1960 pour promouvoir l'éducation. « J'aime un niveau esthétique familier, explique André Lavergne. Dans mes affiches, le traitement des patrons et des couleurs rappelle la tapisserie. Tout cela vient du fait que je m'intéresse au graphisme commercial, qui est plus sensible au goût du public et à la mode. Jusqu'à un certain point, je m'intéresse à cette culture populaire qui frôle le kitsch, et aux objets et formes nées du monde commercial dans lequel on vit. »

L'exposition d'André Lavergne est en montre au CUSB jusqu'au 30 novembre.



Omer Demers

Bonne 85e fête
cher époux, père, grand-père!

De Rolande, Donald, Andrée, Gabriel, Gilbert, Annette, Vanessa, Evan et Linda

La Chambre reprend Rues Principales

Daniel BAHUAUD

Après avoir fonctionné comme un organisme incorporé autonome pendant près de deux ans, Rues Principales vient de retourner sous le giron de la Chambre de Commerce francophone de Saint-Boniface. Son conseil d'administration s'est dissout en octobre pour permettre ce réaménagement.

Selon le président de la Chambre de Commerce, Guy Préfontaine, cette mesure est temporaire, et la gestion du projet de revitalisation du boulevard Provencher sera définitivement attribuée à un organisme sous peu. « Rues Principales est en évolution, explique-t-il. C'était au départ une entité créée par la Chambre de Commerce pour consulter les gens d'affaires et les résidants de Saint-Boniface et concevoir un projet de revitalisation. Or, ce processus est terminé. Nous voulons que la gestion de la mise en œuvre du projet de revitalisation, et tout autre projet de développement subséquent, soient menés par une entité centrale. »

Le printemps dernier, les organismes intervenant dans le secteur économique à Saint-Boniface ont tenu une rencontre avec la Société franco-manitobaine pour tenter de mieux concerter leurs efforts et déterminer qui, parmi eux, obtiendrait le leadership en matière de développement économique.

La Corporation de développement économique Riel est vue comme l'organisme le plus susceptible de jouer ce rôle et, à ce titre, il est possible que la Corporation hérite du dossier Rues Principales, qui conserverait cependant son gestionnaire, Normand Dupas.

« La Corporation Riel a été approchée, confirme son président, Raymond Simard. Nous attendons encore des nouvelles de la Chambre de Commerce pour savoir ce qu'ils attendent de nous. Évidemment, c'est un projet attrayant, un projet d'envergure qui s'accorde à nos objectifs de développement économique à Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert. Si tout va bien, nous pourrions signer une entente avec la Chambre de Commerce et assumer la gestion de Rues Principales. Avec une telle entente, d'autres projets pourraient s'ajouter. Mais rien n'a encore été décidé. C'est d'ailleurs à la Chambre de Commerce de poser les prochains gestes. »

Gagnant(e)s du tirage de l'Association des résidants, Place Des Meurons, qui a eu lieu le 14 novembre à 16 h, sont :

1er prix • 100 $	n° 2169	Joël Martine
2e prix • 50 $	n° 0873	Florence Carrière
3e prix • 25 $	n° 1589	Joël Gobeil
4e prix • 25 $	n° 2228	Gabe Stragier

Permis n° 990192

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA — ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

En amitié et en affaires



Ne cherchez pas Ronald Vermette ailleurs que dans son tout nouveau garage de la rue Marion, **Revs'Auto Garage et Lave-Auto**! Il y entre vers 7 h 30 le matin et ne termine pas sa journée de travail avant 22 h le soir. Mécanicien expérimenté et réputé, Ron Vermette vient d'ajouter une corde à son arc en devenant un jeune entrepreneur. « J'ai toujours travaillé pour les autres, lance-t-il. C'était moi qui faisait l'ouvrage; c'était eux qui faisaient l'argent! Beaucoup de gens me demandaient mon avis quand ils avaient un ennui mécanique, et ils faisaient ce que je leur disais. Je me suis donc dit que j'étais capable de faire ça pour moi. En plus, j'ai travaillé dans plusieurs endroits, et à des places où les gens ne sont pas trop honnêtes. Et ça, je ne suis pas capable. »

Inscrit au programme d'Aide au travail indépendant, Ron Vermette s'est donc attelé à la tâche. Pendant un an et quatre mois, à partir de sa maison, il se lance en affaires : il achète à l'encan des voitures qu'il répare avant de les revendre, en plus d'avoir ses propres clients en tant que mécanicien. Mais son affaire va si bien qu'il se sent vite à l'étroit à la maison. Son copain de toujours, Serge Dufault, vient de se porter acquéreur du Turbo de la rue Marion. Il lui parle du garage et du lave-auto attenant, qui sont vacants.

Il n'en fallait pas plus pour que ces deux amis deviennent des voisins d'affaires! Ronald Vermette loue les locaux du Turbo, achète l'équipement et le matériel nécessaires pour les activités de son garage, et installe son entreprise sur la rue Marion. Ouvert depuis tout juste deux semaines, il est déjà occupé à plein temps!

« Il y a 10 000 personnes à Saint-Boniface, et il n'y a que trois garages où on fait de la mécanique, remarque Ron Vermette. J'avais déjà mes clients; j'espère en attirer d'autres. » Il invite d'ailleurs sa clientèle à l'ouverture officielle de son commerce le 2 décembre. « C'est une portes ouvertes. Tout le monde peut venir; on va jaser avec les gens. »

Ronald Vermette prévoit aussi rouvrir bientôt le lave-auto, dont l'équipement a bénéficié d'une remise à neuf. « Selon le fabricant, les nouvelles brosses que j'ai achetées n'égratignent pas la peinture! Mon lave-auto est le seul automatique de Saint-Boniface! »

Un prix pour Ronald

Inscrit au Programme d'aide au travail indépendant du CDEM, Ronald Vermette y a été un étudiant si exemplaire qu'il a mérité le Prix d'excellence du programme ATI en octobre dernier. « J'avais déjà dix ans d'expérience dans des garages, et j'avais abordé toutes sortes d'aspects, raconte-t-il, la comptabilité, le service à la clientèle. Le programme ATI m'a quand même permis d'approfondir certains aspects. Par exemple, même si j'avais fait un peu de comptabilité, je me suis bien rendu compte que je ne voyais pas l'ensemble du travail. C'est à force de faire les choses, et c'est en faisant la recherche qu'on se rend compte de ce qu'on sait et de ce qu'il faut apprendre. Avec l'ATI, j'ai bénéficié des conseil de Guy Dupas, qui m'a aidé à vérifier que j'avais bien pensé à tout. Quand j'ai ouvert mon garage, j'étais prêt. »

Ron Vermette bénéficie aussi du programme d'aide financière du CDEM, ce qui lui a permis d'acheter la machinerie et l'inventaire nécessaires au bon fonctionnement de son tout nouveau garage.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :
Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Lazare, Saint-Georges, Somerset, M. R. Saint-Laurent, M. R. Ritchot, M. R. De Salaberry, M. R. Montcalm, M. R. Ellice.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 990-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@man.net
390, boulevard Provencher, unité K, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Gens d'ici

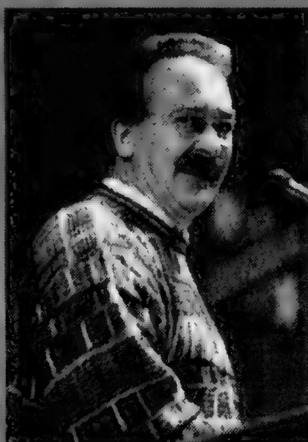
Le Gilles de Beaudry

Daniel BAHUAUD

Le Service de conseiller a fêté ses 20 ans en remerciant son fondateur, Gilles Beaudry et en lui attribuant le tout premier prix « Gilles », lors d'une soirée qui a eu lieu le 18 novembre.

En 1979, Gilles Beaudry était déjà bien connu dans la communauté francophone. À l'époque clerc Saint-Viateur, il enseignait et travaillait au sein du mouvement Laclé, qui organisait des retraites et des camps liturgiques pour jeunes. Constatant un besoin, il fonde en 1979 le Service de conseiller. « Avant, il n'y avait pas de counselling francophone, ni de formation de conseillers de langue française », souligne Gilles Beaudry, qui a aussi été pendant 13 ans le directeur de l'organisme. « Et pourtant, il y avait un grand besoin. Le stress ne fait qu'augmenter dans notre société. Quand je pense aux 20 dernières années, je me dis qu'on a touché beaucoup de monde; 10 000 et plus, certainement. »

Le Service de conseiller offre des services de thérapie individuelle, de groupe ou familiale et aide les personnes au prise avec des problèmes conjugaux, de dépendance, d'estime de soi, etc. Le Service a à son emploi deux psychologues, une travailleuse sociale, un spécialiste du couple et de la famille et un spécialiste pour jeunes adolescents.



Gilles Beaudry.

« Bien des gens croient que pour avoir besoin d'un conseiller, il faut avoir été victime d'un abus terrible, explique Gilles Beaudry. Heureusement, le counselling est plus accepté qu'il ne l'était autrefois. Les gens comprennent qu'on a parfois besoin d'aide et de soutien pour surmonter un deuil ou des crises familiales, par exemple. »

Maintenant directeur du counselling au Service de conseiller, Gilles Beaudry estime que c'est une contribution importante. « La formation assure une relève francophone, ce qui est très utile », souligne-t-il. Mais au dire de Gilles Beaudry, qui enseigne toujours en pré-maîtrise et en maîtrise au Collège universitaire de Saint-Boniface, le counselling est avant tout une vocation.

« J'aime rejoindre le monde, dit-il. Et j'ose croire que je suis à leur écoute. Je suis capable de voir qu'une personne a besoin d'aide. C'est un certain charisme, et c'est ma grande passion. Si je peux aider les gens à s'épanouir, à se prendre en main, à améliorer la qualité de leur vie et surtout, à leur faire voir qu'il faut vivre aujourd'hui, et non demain, je suis très, très heureux. »

ROY LÉGUMEX

Une entreprise en pleine expansion

Combien de petits pois séchés Roy Légumex vend-il par année ? Voilà une bonne question, mais personne ne les a jamais comptés !

Sandra POIRIER



photo: Sandra Poirier

Une relève assurée pour Roy Légumex. Sur la photo, on peut reconnaître Élaine (Roy) Sabourin, et son mari Richard, en compagnie de leurs enfants Yvan et Brigitte, ainsi que de Florent Beaudette.

« On a déjà prévu des plans d'expansion », a affirmé le président de Roy Légumex, Richard Sabourin, le 19 novembre lors de l'ouverture officielle du nouvel édifice abritant Roy Légumex.

«On est très choyés, poursuit-il. On est jamais obligés d'appeler des clients pour savoir s'ils veulent faire des affaires avec nous, ce sont toujours les clients qui nous appellent ! On ne peut même pas fournir toute la demande. »

Depuis 1948, l'entreprise alors spécialisée dans la vente de pois séchés a fait bien du chemin. « C'est mon beau-père, Alfred Roy qui a démarré l'entreprise. Dans ce temps-là, elle s'appelait A. Roy Trading Co Ltd. Il avait acheté un camion et il achetait des pois aux agriculteurs de la région pour les revendre à Montréal, explique Richard Sabourin. La soupe aux pois Habitant existait déjà dans ce temps-là! »

Avec les années, il y a eu la construction d'une première usine (en 1956) à Saint-Jean-Baptiste. Vers les années 1970, l'exportation se faisait surtout en Angleterre. En 1971, lorsque Richard Sabourin a joint les rangs de la compagnie, A. Roy Trading Co Ltd fournissait en toute exclusivité le marché de Trinidad dans les Antilles. Richard Sabourin est promu au poste de gérant en 1972, et en 1974, la compagnie diversifie la gamme de ses produits avec des lentilles de la France. En 1977, Richard Sabourin et l'agronome spécialiste en exportation, Florent Beaudette, forment Roy Légumex.

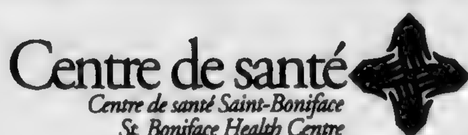
Roy Légumex vient d'acquérir de nouveaux locaux dans un tout nouvel édifice pour accueillir les 26 employés qui transigent régulièrement avec plus de 80 pays à travers le monde, dont l'Europe et l'Amérique du Sud. « Dans ce bureau, nous entendons souvent l'anglais, le français et l'espagnol et ce, en même temps », souligne le vice-président du marketing, Yvan Sabourin, fils de Richard.

Ce n'est plus seulement à partir de son usine de Saint-Jean-Baptiste que Roy Légumex fait ses activités, mais aussi avec l'aide d'une usine de fèves à Morden, d'une usine à Dauphin et d'une douzaine d'usines en Saskatchewan. « Une toute nouvelle usine devrait commencer à opérer d'ici la fin du mois de novembre à Plum Coulee. Ce ne sont pas toutes des usines qui nous appartiennent, précise le président, mais elles travaillent pour nous. Nous avons seulement une part des actions. »

Avec un chiffre d'affaires qui atteint annuellement les 50 millions $ et les emplois que l'entreprise maintient un peu partout dans la province, la communauté de Saint-Jean-Baptiste a de quoi être fière. « C'est une très belle entreprise française où l'accueil et l'atmosphère sont chaleureux. En plus cette entreprise offre beaucoup de possibilités d'emplois dans notre communauté », mentionne une résidante de Saint-Jean-Baptiste, Denise Sabourin.

« Je félicite toute l'équipe de Roy Légumex! Malgré la compétitivité qu'il y a dans le monde, la compagnie réussit à merveille. C'est un bel exemple de ténacité, et de travail », affirme un autre résidant, Ovila Sabourin.

Et que dire de la fierté d'Annette Sabourin, mère de Richard : « C'est une grande récompense. Je répétais souvent, lorsqu'il était petit : "sois honnête et la business va venir" ». Faut croire qu'il a suivi le conseil judicieux de sa mère !



Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offrira des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. Le Centre permettra la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il jouera aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribuera au maintien des effectifs.

Le Centre est à la recherche de candidat(e)s pour les postes qui sont identifiés ci-après. Les personnes choisies entreront en fonction le plus tôt possible. L'échelle salariale pour tous ces postes est conforme aux pratiques administratives courantes. Une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise.

SPÉCIALISTE EN SANTÉ MENTALE

Sous l'autorité de la Directrice générale et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le (la) spécialiste en santé mentale offre des conseils et planifie des interventions thérapeutiques à l'intention des personnes utilisant les services du Centre de santé et de leurs familles. Son but est de favoriser la santé mentale et physique des clients et de la communauté.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie et intérêt spécial porté à la santé mentale et à la réadaptation psychosociale.
- Connaissance du développement communautaire.
- Aptitude à traiter les crises avec efficacité, les problèmes familiaux et les personnes souffrant de troubles de santé mentale chroniques qui vivent dans la communauté.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu communautaire.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.

Formation académique

- Baccalauréat en sciences infirmières avec spécialisation en santé mentale, ou
- Travailleur social avec spécialisation en santé mentale,ou
- Modules de base en santé mentale communautaire, ou
- Autre discipline connexe avec spécialisation en santé mentale.

INFIRMIER(IÈRE) DE SOINS PRIMAIRES

Sous l'autorité de la Directrice générale, l'infirmier(ière) de soins primaires est membre de l'équipe multidisciplinaire. Il (elle) fournit des soins primaires aux clients et à leur famille et à la communauté dans un cadre où l'accent est mis sur la promotion de la santé et l'éducation des clients.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie des méthodes d'examen physique et de traitement en vigueur dans la profession d'infirmière.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu hospitalier et communautaire ou hospitalier et de santé publique.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisiciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.
- Sens de la communication et entregent.
- Aptitude à superviser et orienter le personnel pour favoriser un milieu de travail efficace.

Formation académique

- Baccalauréat en sciences infirmières obtenu auprès d'une université reconnue.
- Formation supplémentaire dans un domaine pertinent aux programmes du Centre (par ex., examen physique) et à la communauté.
- Maîtrise avec spécialisation dans les services communautaires ou infirmière praticienne serait également recommandé.
- Certificat de qualification décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba.

PRÉPOSÉ(E) À L'INFORMATIQUE ET AUX FINANCES

Sous l'autorité de la Directrice générale et de l'adjointe administrative, le (la) préposé(e) à l'informatique et aux finances assiste ces dernières en fournissant des services d'informatique, de comptabilité et de secrétariat.

Expérience de travail

- Expérience dans l'utilisation des ordinateurs personnels et de divers logiciels de traitement de textes, de bases de données, d'Access, d'Excel, de Power Point, etc.
- Connaissance approfondie des pratiques et procédures de l'administration financière y compris l'élaboration, la préparation et le contrôle des budgets, la comptabilité, l'économie, les systèmes de budgétisation et de comptabilité automatisés et les analyses statistiques.
- Trois à cinq ans d'expérience connexe acquise à divers paliers de responsabilité, de préférence dans le secteur de la fonction publique.
- Savoir s'adapter, être capable d'entreprendre un projet et de le mener à bien et travailler avec beaucoup d'efficacité et de précision.
- Connaissance approfondie des systèmes automatisés de tenue de livres, de la paie et de la comptabilité.

Formation académique

- Études postsecondaires en informatique et en administration de bureau ou des affaires.
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et formation théorique en tenue de livres et comptabilité de base.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 29 novembre 1999**. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, à **Suzanne Nicolas, 409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6. Téléphone : (204) 235-3751; télécopieur : (204) 237-9057.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Villa Youville inc.

est à la recherche de personnel à temps partiel et occasionnel dans les postes suivants :

INFIRMIER(IÈRE) AUTORISÉ(E) (RN, RPN, BN)
INFIRMIER(IÈRE) AUXILIAIRE AUTORISÉ(E)
AIDE EN SOINS DE SANTÉ

Candidat.e.s bilingues (français/anglais) préféré.e.s mais toutes demandes seront considérées.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum aux soins de :

Villa Youville inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Sandra Poirier

L'Est:
Daniel Bahuaud

L'Ouest:
Pascal Dubé

237-4823 ou 1-800-523-3355

La LIBERTÉ

Construction de Défense Canada, société nationale de passation de marchés et de supervision de travaux, cherche à pourvoir le poste suivant, à **Winnipeg (Manitoba)** :

Coordonnateur en environnement

(contrat de un an avec possibilité de prolongation)

Relevant du gestionnaire des installations et assistant le gestionnaire de projet en environnement, vous aurez la responsabilité de hâter le déroulement du programme en environnement, ainsi que de gérer des contrats d'entrepreneurs et d'experts-conseils. Le travail comprend la réalisation d'évaluations environnementales selon la LCEE et d'évaluations environnementales de sites, des activités liées à la surveillance de l'environnement, ainsi que d'autres activités connexes se rapportant au développement durable.

Vous possédez un diplôme en génie, en science de l'environnement ou l'équivalent et au moins 3 années d'expérience dans un domaine connexe. Vous devez avoir une grande aptitude pour la communication, de l'entregent, une très bonne capacité de rédaction et une solide connaissance des lois, règlements et politiques fédéraux et provinciaux en matière d'environnement. Les clients et les chantiers étant disséminés dans tout le territoire de l'Ouest canadien, le poste requiert des déplacements. Le salaire et les avantages sociaux sont concurrentiels et selon la formation et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ au plus tard le 6 décembre 1999 à **Construction de Défense Canada, unité 206, 12222, 137e Avenue, Edmonton (Alberta) T5L 4X5. Télécopieur : (780) 495-5959**

Construction de Défense Canada souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Construction de Défense Canada | Defence Construction Canada | Canada

---



Hôpital général St-Boniface General Hospital

L'HÔPITAL GÉNÉRAL SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) des services en français

Sous la direction du directeur, Services généraux, le(la) coordonnateur(trice) des services en français est responsable de la planification, de la promotion, de la coordination et de la mise en œuvre des services en français à l'Hôpital général Saint-Boniface selon la politique sur les *Langues officielles – Services en français* et les recommandations adoptées par le conseil d'administration, y compris la formation et l'élaboration de politiques appropriées.

Responsabilités :

- assurer la promotion des services en français par l'entremise d'activités qui permettront de reconnaître le rôle du personnel bilingue et la valeur des services en français auprès des patients;
- travailler de concert avec les unités identifiées prioritaires et les services de permier contact afin d'évaluer leurs besoins en matière de personnel bilingue et d'assurer la prestation de services en français selon le concept de l'offre active.

Exigences :

- diplôme universitaire;
- 4 à 6 ans d'expérience dans un poste de gestion (expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de politiques;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit;
- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine - une connaissance du milieu hospitalier (en particulier l'Hôpital général Saint-Boniface) et du système de santé serait un atout.

Veuillez faire parvenir une lettre de demande ainsi que votre curriculum vitae **avant le 3 décembre 1999** à l'attention de :

Agente de dotation
Département des Ressources humaines
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Télécopieur : (204) 235-3695



Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur est à la recherche de plusieurs personnes pour combler une variété de postes au cours de la saison hivernale.

MARKETING — **Durée d'emplois**

- Coordonnateur(trice) de distribution et de signalisation .... 3 janvier 2000 • 25 février 2000
- Assistant(e) à la coordination de distribution et de signalisation .... 10 janvier 2000 • 25 février 2000
- Travailleur.se.s en signalisation .... 7 février 2000 • 11 février 2000
- Gérant(e) des ventes de souvenirs .... 15 novembre 1999 • 31 mars 2000
- Aide administratif(ve) et coordonnateur(trice) de laissez-passer .... 3 janvier 2000 • 3 mars 2000

PARC DU VOYAGEUR

- Adjoint(e)s au contre-maître .... 13 décembre 1999 • 21 avril 2000 et 3 janvier 2000 • 21 mars 2000
- Travailleurs .... 3 janvier 2000 • 24 mars 2000
- Aide au maintien .... 14 février 2000 • 25 février 2000

SENTIER D'HIVER

- Travailleurs .... 3 janvier 2000 • 24 mars 2000

FORT GIBRALTAR

- Préposé(e) au Fort Gibraltar .... 7 février 2000 • 25 février 2000

FINANCES ET ADMINISTRATION

- Commis comptable .... 15 novembre 1999 • 30 juin 2000

PROGRAMMATION

- Assistant(e) technique .... 3 janvier 2000 • 25 février 2000
- Animateur.trice.s en chef .... 22 novembre 1999 • 26 novembre 1999 et 14 février 2000 • 25 février 2000

Faites parvenir votre curriculum vitae à la Directrice des opérations, 768, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2C4. Pour de plus amples renseignements sur les postes énumérés, veuillez nous contacter au 237-7692.

Assistant.e administratif.ve

Responsabilités :

Comme secrétaire administrative, le/la candidat.e sera responsable de la réception, du secrétariat et de la tenue de livre (comptabilité).

Exigences :

- Une bonne communication orale et écrite en français et en anglais.
- Habiletés en traitement de textes, secrétariat et tenue de livre (comptabilité).
- Personne organisée avec des habiletés interpersonnelles.
- Connaissance des logiciels Word, Excel, QuickBooks et Simple Comptable.
- Esprit d'entrepreneurship et capacité de travailler en équipe.
- Bon sens du service à la clientèle.

Salaire : À négocier

Entrée en fonction : Immédiatement.

Veuillez s.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 3 décembre** à :



200 Plus Personalised Computer Training
383, boulevard Provencher, bureau 114
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G9

Contactez Mariette au 233-3757
ou Christian au 237-6147
Courriel : training@2000pluspct.com
Télécopieur : 231-4942

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GISÈLE'S CLEANING SERVICES offre un rabais de 10 $ pour nettoyage de votre maison ou bureau, au sud de Winnipeg, avant le 30 novembre. Appelez Gisèle au 261-4401.
887-

30 FAÇONS, D'ATTIRER VERS SOI DE L'ARGENT, DE LA CHANCE ET DE LA PROSPÉRITÉ. Pour recevoir, sans tarder un détaillant complet, envoyez 5 $ à: JEM, C.P. 1861, Winnipeg (Manitoba) R3C 3R1.
897-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. N.G.
917-

À VENDRE

LE GARDE-ROBE a une grande variété de vêtements de bureau, robes de mariées et de soirée. 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
868-

À VENDRE: Bureau/entrepôt de 8 000 pi². Bureau d'approx. 3 500 pi² et entrepôt de 4 500 pi², avec quai de déchargement. Situé entre Winnipeg et la frontière américaine dans une localité francophone. Contactez Bruce Third Heritage Realty au 784-3229.
894-



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À VENDRE: Maison de deux chambres à coucher au nord de Saint-Boniface, entre la rue Langevin et Saint-Jean-Baptiste (à 2 blocs de l'école Taché). Grand garage. On demande 69 900 $. Pous plus de renseignements, composez le 233-5696.
908-

À VENDRE: 441, rue Jeanne-d'Arc. Grande maison familiale présentement développée avec un loyer de 1 chambre à coucher au deuxième étage. Garage, grand lot. Rue désirable à Saint-Boniface. Portes ouvertes de 14 h à 16 h le dimanche 28 novembre. Prix réduit. Appelez Alice Arnal Sutton Group au 475-9130.
909-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 161, rue Dumoulin. Téléphonez au 233-5087.
893-

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible le 1er décembre. Rez-de-chaussée, entrée privée, stationnement dans un garage avec porte automatique, propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie, entreposage, 465 $/mois comprend tous les services. Composez le 255-1578.
903-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, sur la rue Aulneau. Place de stationnement comprise. Tél.: 233-2375.
906-

À LOUER: Condo au 207, rue Masson, 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse, air climatisé, ascenseur, stationnement et meublé. 700 $ par mois plus eau et hydro. Disponible le 1er janvier. Tél.: 233-3753.
907-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. 525 $ par mois + hydro. Un stationnement compris. Disponible le 15 décembre. Appelez le 231-1716.
911-

À SOUS-LOUER: Le 1er décembre, appartement de 2 chambres à coucher. 480 $/mois + hydro. Près du CUSB. Appelez Rachel au 1 (204) 785-2821 avant 17 h ou 791-2574 après 17 h, ou Colette au 237-6498 après 17 h 30.
913-

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. 1 chambre à coucher et Penthouse, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone : 942-4100.
915-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface. 319, rue de la Cathédrale. 600 $ par mois. Comprend trois chambres à coucher, frigo, poêle. Composez le 237-9630 entre 17 h et 19 h.
916-

Nécrologie



Marguerite (Margo) Lavoie (née Richard)

C'est avec grande peine que nous annonçons le décès de notre chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman, le 5 novembre 1999, à l'âge de 84 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Denis, Rose-Marie (Philippe Beaulieu), Paul (Pam), Gilbert (Janice), Jacqueline et Maurice (Trish); ses petits-enfants Gérald, Ronald (Sylvie Lavallée), Chantal, Leah (Craig Milne), Chad, Terra, Adam, Michelle, Daniel, Lianne et Stephanie, ainsi que ses deux arrière-petits-enfants Mélanie et Émilie; ses deux frères Philippe et Eugène (Chuck); ses deux belles-sœurs Marguerite Lavoie et Sr Jeanne Lavoie. Elle a été précédée dans la mort par son époux Louis (16 août 1976), ses frères Lucien, Gérard et Joseph et sa sœur Solange (Mary).

Née à Sainte-Anne le 19 septembre 1915, elle est déménagée à Saint-François-Xavier peu après. C'est là qu'elle apprit, très jeune, à se dévouer pour ses proches et pour les personnes dans le besoin, ce qu'elle a fait ensuite toute sa vie.

Margo trouvait sa plus grande joie à se consacrer à sa famille, à ses amis et à tous ceux qui l'entouraient. Elle a donné de son temps à plusieurs organismes : la Paroisse du Précieux-Sang, les Chevaliers de Colomb, la Royal Canadian Norwood Legion, et le Festival du Voyageur dès ses débuts en 1970.

Sa joie de vivre se manifestait dans tout ce qu'elle entreprenait. Les activités telles que le bingo, les quilles les cartes n'étaient que quelques-uns des sentiers qui l'ont menée sur la voie d'innombrables amitiés. Son enthousiasme pour les sports était indéniable. La passion qu'elle mettait à connaître les joueurs et les statistiques démontrait l'intense ferveur avec laquelle elle vivait sa vie.

Fait notable, chacune de ses journées commençait et finissait par la prière. Son horaire chargé ne l'a jamais empêchée d'assister à sa messe quotidienne.

Maman et memère de plusieurs, elle demeurera non seulement pour nous un souvenir à chérir, mais surtout une présence exemplaire dans nos cœurs.

La messe funéraire a été célébrée en l'église Précieux-Sang, 200, rue Kenny, le vendredi 12 novembre, à 10 h 30, précédée de l'exposition à 10 h. Le père Marcel Chaput, curé, a présidé le service et les prières. Merci aux pères Labossière et Tessier, à l'abbé Bélanger et au frère Clavet d'avoir concélébré la messe des funérailles.

Les arrangements ont été confiés au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.J.

Chronique RELIGIEUSE

Face à la mort

Vite, vite au Paradis...!

Gilberte Proteau
Laïque

On a l'impression, de nos jours, que la société veut nous envoyer dans l'au-delà le plus rapidement possible. On vend des forfaits « funérailles » tout compris, y inclus le choix des fleurs, « afin que ceux que vous aimez soient libérés dans leur temps de deuil », on fait de courtes cérémonies au salon funéraire plutôt qu'un service complet à l'église, ou bien on se contente de jeter les cendres dans la nature ou de les enterrer dans un lieu privé, parfois secret sauf pour quelques personnes.

Et dans tout cela, que fait-on du deuil que nous avons à faire quand nous perdons quelqu'un qui nous est cher ? Si, quand cette personne nous quitte, tout est déjà décidé et on n'a qu'à l'enterrer, et cela le plus rapidement possible, quel temps nous reste-t-il pour entrer en contact avec nos émotions de perte, de vide, de douleur face à ce départ ?

Et on reste avec une peine non dite, une peine dont on n'a pas pris conscience et qui, à cause de cela, nous rongera de l'intérieur jusqu'à ce qu'elle remonte à la surface au moment où nous nous y attendons le moins. Et alors nous nous rendons compte que notre cœur n'est pas en paix, et que cette turbulence longtemps ignorée nous empêche de vivre. Et parfois, pour certaines personnes, c'est la catastrophe...

Pourquoi aller si vite ? Pourquoi vouloir tout rendre facile pour ceux et celles que nous quittons ? N'ont-ils pas à faire un cheminement dans la peine ?

Un homme de 34 ans, dont la maman était morte alors qu'il n'en avait que huit, a récemment perdu sa grand-mère, mère de sa maman. Il était très attaché à cette grand-mère dont il s'était beaucoup occupé. C'est lui et ses frères, les plus proches parents à Winnipeg, qui ont dû s'occuper de tout, car rien n'avait été prévu. « J'ai trouvé cela tellement difficile, me disait-il, je ne faisais que pleurer, et j'ai cru ne pas pouvoir passer à travers. Mais je me suis rendu compte, à la longue, à quel point cela avait été bon pour moi. Cela m'a donné le temps de pleurer ma peine, de faire mes adieux, de commencer mon deuil. Et je suis content que grand-mère n'avait pas tout prévu. Car mes frères et moi, nous avons pu ensemble décider de faire une dernière chose belle et bonne pour elle, de lui donner des funérailles pleines de notre amour et de notre reconnaissance. Et aussi, j'ai enfin pu pleurer maman... »

Cet homme, je le connais très bien, et je peux dire que cette expérience lui a fait faire un grand pas dans la maturité.

Cela prend neuf mois pour venir au monde, neuf mois pendant lesquels des tas de personnes attendent impatiemment notre arrivée. Quand vient le temps du départ, pourquoi précipiter les choses ? Donnons-nous, et donnons à celles et ceux qui restent, le temps de le vivre, ce départ...

Le grand voyage

Annette Tencha
Coordinatrice diocésaine de la catéchèse

Quand on perd un être cher, on pleure, on est triste, on s'ennuie, on souffre et on pleure encore et un jour, on cesse de pleurer et on décide de refaire nos vies sans ce mari, ce parent ou cet enfant. Pourquoi ce cheminement ? Pourquoi cette tristesse ? Quand on refait sa vie, est-ce que c'est parce qu'on a fini par oublier cette personne qu'on a pleurer ? Tant de questions ! Comment répondre !

Avant de mourir, mon mari voulait savoir si j'acceptais son départ. C'était important pour lui de partir avec mon assentiment. Il savait sans doute qu'il allait renaître à une vie nouvelle, un baptême céleste, quoi, et que s'il y allait avec ma bénédiction, son bonheur serait encore plus complet. Avec le cœur gros et quelques larmes que j'essayais quand même de lui cacher, j'acceptai la volonté de Dieu, les plans de Dieu pour lui. Il pouvait partir en paix. Une semaine plus tard, il rendit l'âme à Dieu. Il naissait à cette vie promise dans les Béatitudes.

Avez-vous déjà remarqué les réflexions du prêtre qui préside aux obsèques ? Presque toujours on parle de naissance sur terre et on fait le lien avec la nouvelle vie au paradis. Pourquoi font-ils ce parallèle ? L'enfant naît dans les douleurs ; le passage de la sécurité du sein de sa mère à la vie à l'extérieur est difficile mais quelle joie quand la mère prend ce nouveau bébé dans ses bras ! Le père contemple les deux merveilles, la mère et l'enfant, et son amour pour les deux grandit.

L'autre départ, celui de la mort physique à la vie éternelle, se passe ainsi. L'homme ou la femme, et parfois même l'enfant, quitte le connu, donc la sécurité de la terre, pour l'inconnu, l'au-delà. Les souffrances sont terminées ; la récompense est donnée et c'est le bonheur parfait qui commence.

Nous, les gens en « deuil », on n'accepterait pas ce passage de bonne part ? On aurait peur de partir ou de voir partir ? Mais c'est fou ; c'est contradictoire ! Si on aime vraiment, on veut le bonheur de l'autre, alors pourquoi toute cette tristesse ?

L'absence de l'être aimé nous rend triste, c'est vrai. C'est parce qu'il ou qu'elle n'y est plus qu'on pleure... et c'est légitime. Mais ne pleurons pas le bonheur du disparu. Soyons conséquent. On aime cette personne alors aimons la jusqu'au bout, au- delà de la vie ici. L'épreuve que nous ressentons doit être acceptée dans le contexte de la foi et non celui des sentiments. La foi nous dit qu'il y a cette autre vie et que Dieu le Père nous recevra dans son ciel pour l'éternité. Quand notre tour viendra d'être « rappelé », on connaîtra une grande joie, à notre tour, parce que nous allons vers la maison du Père pour le rassemblement de tous ceux qui nous ont précédés et qui nous étaient chers sur terre.

Comme il est écrit dans la vieille chanson qu'on chante au jour de l'an :

« L'homme prédestiné, n'a pas connu la vie pour attacher son cœur aux choses d'ici-bas... Mais comme un exilé pour tendre à la patrie sans arrêter le pas, sans arrêter le pas... »

Histoire de pubs

Dans Publicité de masse et masse publicitaire, Luc Côté et Jean-Guy Daigle examinent la montée de la culture marchande nord-américaine au Québec.

Daniel BAHUAUD

« Je m'intéresse énormément à l'avènement de l'âge industriel, et des liens entre l'économie et la culture », lance Luc Côté. Professeur d'histoire au Collège universitaire de Saint-Boniface, il vient de publier, en collaboration avec un professeur de l'Université d'Ottawa, Jean-Guy Daigle, *Publicité de masse et masse publicitaire : le marché québécois des années 1920 aux années 1960.*

Au carrefour de l'histoire, de la sociologie et des études en communications, *Publicité de masse et masse publicitaire* fait l'étude des annonces publicitaires que l'on retrouvait dans les quotidiens québécois entre 1920 et 1929, tout en retraçant la montée de la culture marchande nord-américaine dans laquelle nous vivons.

« Étudier l'histoire de la publicité, c'est étudier l'importance croissante de la culture du marché dans laquelle nous vivons aujourd'hui, explique Luc Côté. Quand un simple savon est présenté comme étant capable d'améliorer ta vie amoureuse ou conjugale, le pouvoir immense qu'on attribue aux objets manufacturés et vendus devient très évident. »

Luc Côté et Jean-Guy Daigle ont examiné le nombre, la fréquence et le type d'annonces publicitaires que l'on retrouvait dans *La Presse*, *Le Soleil de Québec* et *Le Star de Montréal*. « L'avantage, c'est qu'avant la montée de la télévision, les quotidiens rejoignaient presque tout le monde, explique Luc Côté. On y trouvait des annonces préparées par les grandes entreprises comme Kellogg's ou Comet, mais aussi celles des petits commerces locaux. »

Les deux chercheurs ont étudié les discours des annonces publicitaires. Ils ont examiné leur contenu ainsi que leur public cible, qui se définit et se transforme à mesure que la société québécoise évolue. « Nous estimons que la culture marchande nord-américaine s'est assez vite imposée, poursuit-il. Dès les années 1920, elle est déjà pas mal en place. On voit que les annonces publicitaires commencent à offrir plus qu'un service ou un produit; elles commencent à promettre des bénéfices psychologiques. Leur ton s'éloigne du mode plus utilitaire du début du siècle pour créer un besoin. En 1935, une annonce pour une Pontiac dresse une liste des avantages techniques et financiers de la voiture. En 1955, on nous annonce que "C'est un plaisir de conduire une Pontiac". L'aspect ludique de la conduite automobile, ainsi que sa réponse aux besoins affectifs, est mis en relief. L'univers est réduit au marché, qui se fait la solution à tout problème personnel. »

Publicité de masse et masse publicitaire a été un projet d'envergure. Commencé en 1987 comme un volet d'un plus grand projet de recherche à l'Université d'Ottawa, il est devenu sujet de recherche en soi. « Ottawa est mon alma mater, explique Luc Côté. Jean-Guy et moi faisions de la recherche pour le professeur Jean-Pierre Charland, qui étudiait l'avènement de la société de consommation au Québec. On s'est vite aperçu que beaucoup avait été dit sur les magazines, mais que personne ne s'était penché sur les quotidiens. Or, au niveau de la diffusion au public, les quotidiens étaient plus importants. »

Publicité de masse et masse publicitaire est le deuxième ouvrage de Luc Côté. Sa thèse de maîtrise portant sur l'organisation du travail aux usines Alcan du Québec a été publiée à l'Université d'Ottawa.



photo: Daniel Bahuaud

Luc Côté : « Étudier la publicité, c'est étudier l'évolution de notre société. »

LORETTE

Rire et saynètes

Sandra POIRIER

Jeunes et moins jeunes se sont tordus de rire lors des deux soirées Bière et saynètes qui ont eu lieu à la salle paroissiale de Lorette les 19 et 20 novembre. Organisé par le Comité culturel de Lorette pour une quatorzième année d'affilée, l'événement attire des gens des quatre coins de la province.

Quatre cents quinze personnes ont ri aux larmes lors de ces deux soirées, où une vingtaine de saynètes ont été présentées par une trentaine de comédiens. Deux soirées d'humour qui s'adressent aussi bien aux résidants qu'aux non-résidants de Lorette puisque sketches, monologues et blagues s'apparentent à plusieurs circonstances de la vie quotidienne. Les comédiens n'ont toutefois pas pu résister à l'envie de se moquer des réunions du conseil municipal, avec la lagune à l'ordre du jour!

Tant attendu du public, le groupe musical des frères Guy (composé de Guy Lacroix, Guy Legal, Guy Loyer et Guy Manaigre) a clôturé les deux soirées avec quelques-unes de ses compositions.

L'auditoire est unanime quant à l'appréciation du 14e Bière et saynètes : « J'ai tellement ri. C'était excellent. J'ai vraiment tout aimé », a mentionné la spectatrice, Irma Friesen. « L'an prochain, j'amènerai ma belle-mère », ajoute une autre spectatrice, Lauran Nault. « C'était très bien. On a beaucoup ri, poursuit Alice Bergeron qui a voyagé avec un petit groupe d'Élie jusqu'à Lorette juste pour cette occasion. On aimerait toutefois entendre plus de musique. Peut-être que le comité pourrait prévoir ajouter plus de musique pour le 15e Bière et saynètes en l'an 2000? »



photo: Sandra Poirier

Non. Non. Ce n'est pas Môma et Pôpa mais bien la saynète "24 heures à vivre".

Selon la présidente du Comité culturel de Lorette, Agathe Lacroix, cette activité n'a pas seulement des bienfaits sur l'auditoire mais aussi chez les comédiens. « Pour certains, cette expérience leur permet de développer ou d'exprimer leurs talents. Pour ma part, je mets en pratique mon sens de l'organisation », indique Agathe Lacroix.

« Il y a des comédiens qui font partie de Bière et saynètes depuis 14 ans mais à toutes les années, on recrute des nouveaux, ajoute-t-elle. Il y a quelques années, il y a un homme qui voulait seulement avoir un rôle de figurant parce qu'il était trop timide et aujourd'hui, il a été nommé grand chevalier. Cette expérience est parfaite pour le développement personnel. »

Donat Labossière a participé en tant que comédien aux 14 soirées Bière et saynètes. « J'aime tellement ça que je reviens chaque année! C'est plaisant de faire rire le monde. Il y a une grande camaraderie entre les comédiens. Les pratiques sont aussi amusantes que les deux soirées de spectacle », partage-t-il.

Un rendez-vous à ne pas manquer l'an prochain : le 15e anniversaire en l'an 2000 de Bière et saynètes de Lorette. « Les comédiens ont déjà plein d'idées pour marquer cette occasion », affirme Agathe Lacroix.



Monseigneur Roland Bélanger
(in memoriam)

Francofonds et des personnes qui ont partagé la vie mouvementée et généreuse de Mgr Bélanger ont décidé d'instituer le **Fonds Monseigneur Roland Bélanger** *à sa mémoire et j'ai accepté de coordonner la campagne de prélèvement de fonds.*

Le fonds a pour objectif de venir en aide aux personnes intéressées à poursuivre, en français, des études en théologie ou en religion, aux fins d'un engagement particulier à l'Église ou dans un domaine connexe.

Vos dons permettront de commémorer annuellement le dévouement de Mgr Bélanger envers son Église et sa communauté. Veuillez libeller votre chèque à Francofonds/Fonds Bélanger et nous vous ferons parvenir un reçu aux fins d'impôts.

Maurice Therrien
Responsable de la campagne pour la création de la
Bourse Monseigneur Roland Bélanger

FRANCOFOND$
340, boulevard Provencher
Bureau 215
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan.

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



autopac

SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany
... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40

Pour information : Dany Neron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Téléc. : (819) 370-4768
email : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

La LIBERTÉ
AUTREMENT
www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS-CONSEILS - COMPTABLES AGRÉÉS



BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Gilles Chaput, FCA
Arthur Chaput, CA, CFP	James Doer, CA, CFP
Raymond Desrochers, CA,CFE	Lucien Guenette, CA
Pamela Dupuis, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Travis Leppky, CA, CISA	Mona Marcotte, CA
Henri Magne, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Elizabeth Maw, CA	Marc Rivard,CA
Georges Picton, CGA	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❑	32,10 $ ❑
2 ans	51,30 $ ❑	58,85 $ ❑

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______
Prénom: ______
Adresse: ______
______
Ville: ______
Province: ______
Code postal: ______ Téléphone: ______
Je choisis de payer par:
Visa: ______ MasterCard: ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

25 ans au Centre de la culture !



Les francophones ont attendu longtemps l'obtention de leur centre culturel, et il a fallu la conjonction de plusieurs éléments pour que sa naissance ait enfin lieu et que, le 25 janvier 1974, le tout nouveau Centre culturel franco-manitobain souligne enfin son inauguration officielle.

Le Centre culturel est depuis le lieu de rassemblement de plusiuers groupes à vocation culturelle et communautaire; il agit comme le trait d'union entre les comités culturels des villages; il permet à des artistes jeunes et moins jeunes, professionnels et amateurs, de faire vivre la culture francophone du Manitoba par une multitude de moyens d'expression, qui vont du théâtre à la chanson en passant par l'improvisation, les arts visuels, l'édition et la danse.

La Liberté offre à ses lecteurs cette section spéciale, programme officiel de la soirée gala du CCFM, qui est depuis 25 ans au centre de notre culture.

DES MOTS DE FÉLICITATIONS

Des moments mémorables

La [illegible] **Batteux** [illegible] les 19 et 20 mars 1982. On en parle encore.

L'inauguration officielle du tout nouveau Centre culturel le 25 janvier 1974!

25 janvier 1974 : [illegible] **Appelez-moi Lise** [illegible] au Centre culturel pour [illegible] Desjardins fait partie des invités.

1977-1978 : Nommés depuis le 1er avril, les membres du conseil d'administration démissionnent en bloc. Le CCFM passe sous la tutelle du ministère de la Culture et du Tourisme jusqu'en mai 1978, date où [illegible] nommé [illegible]



Je tiens à féliciter Centre culturel franco-manitobain pour ses 25 ans de contribution envers la culture française au Manitoba.

Honorable Ronald Duhamel,
Député fédérale
de Saint-Boniface





Félicitations au Centre culturel franco-manitobain à l'occasion de son 25e anniversaire.

Bon succès et longue vie à notre société de la Couronne vouée à la promotion de la culture canadienne-française.

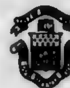
Gary Doer
Premier ministre
du Manitoba





Au nom de mes collègues du Conseil municipal, je tiens à féliciter le Centre culturel franco-manitobain à l'occasion de son 25e anniversaire. La création du Temple de la renommée rendra hommage à ceux qui ont travaillé à l'épanouissement de notre culture.

Daniel Vandal
Conseiller, Quartier
de Saint-Boniface



PETITE HISTOIRE D'UN GRAND CENTRE

Chapître un : D'un centenaire à un autre

On en rêvait depuis les années 1950. Étienne Gaboury y travaillait depuis 1962. Mais il a fallu que le Canada, puis la Provinces, fêtent leur centenaire pour que les francophones aient enfin leur centre culturel!



Le Centre culturel : un bâtiment que les Franco-Manitobains ont attendu longtemps!

Sylviane LANTHIER

Laurent Desjardins vous dira que si le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) a été rendu possible, c'est en bonne partie parce que Alfred Monnin y a travaillé.

Alfred Monnin, lui, vous dira que Laurent Desjardins, ministre du Tourisme et des Affaires culturelles sous le gouvernement Schreyer, était drôlement bien placé pour obtenir les sommes nécessaires à la construction du Centre.

Étienne Gaboury, qui militait pour un centre culturel depuis 1962, a lui aussi son avis là-dessus : au fond, dit-il, la conjoncture était parfaite et tous les ingrédients se trouvaient réunis pour permettre que ce rêve puisse enfin devenir réalité.

1967 : le Canada moderne a 100 ans. Au Manitoba, Alfred Monnin est le vice-président du comité des fêtes du centenaire, présidé par l'avocat et ancien ministre conservateur Maitland Steinkoff. Sur les millions $ que le fédéral entend dépenser cette année-là, cinq sont réservés au Manitoba et le comité des fêtes a recommandé la construction de la salle du Centenaire.

Pendant ce temps, à Saint-Boniface un groupe de francophones veut aussi son centre culturel. Le Cercle Molière, les Gais Manitobains et d'autres organismes sont à l'étroit dans la cave de la cathédrale. Or, l'ancienne Académie des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, au 345 de la Cathédrale, est libre depuis que les sœurs n'y enseignent plus, en raison de l'ouverture du collège Louis-Riel. Aidés du curé Maurice Deniset-Bernier, le groupe obtient des SNJM qu'elle leur loue le bâtiment pour la somme symbolique de un dollar.

Après quelques travaux de rénovations, le Centre culturel de Saint-Boniface voit le jour. Il sera en service pendant sept ans. On y trouvera plusieurs organismes : Cercle Molière, Intrépides, Société franco-manitobaine, 100 Nons, Ciné-Ouest, Institut des langues modernes, et même le club de hockey Kiwanis! On y organise toutes sortes d'activités, parmi lesquelles de mémorables fondues dont Étienne Gaboury, alors président de la toute jeune Société franco-manitobaine, se souvient encore. « Il y avait une atmosphère et une vitalité assez incroyables, rappelle-t-il. Ça bouillonnait d'activités. Il y avait beaucoup d'animation culturelle. Mais en même temps, c'était clair que ce centre était vu comme une solution intérimaire, en attendant *l'autre* centre culturel. »

Déjà, en prévision du centenaire du Canada, Étienne Gaboury avait présenté à la ville de Saint-Boniface un croquis de centre culturel, qu'il avait situé dans le parc Provencher, une idée qui avait déplu aux échevins.

Au comité des fêtes du centenaire, Alfred Monnin tentait lui aussi de faire approuver un projet de centre culturel. « J'ai dit à Steinkoff que Saint-Boniface devait avoir son centre, raconte-t-il, et il m'a dit : "on n'a pas les moyens, laisse-nous en paix. En 70, pour les fêtes de la Province, on y verra". »

Et de fait, en 1969 le projet est toujours dans les airs, et le comité, lui, est toujours en place. Le gouvernement Schreyer vient tout juste d'être élu; ancien député fédéral, Schreyer est un émule de Trudeau qui a des sympathies à Ottawa. Et il doit son gouvernement majoritaire au geste de Laurent Desjardins, député libéral de longue date, qui a «traversé la chambre» pour éviter de donner la victoire au parti conservateur.

Devenu ministre du Tourisme et des Affaires culturelles, Laurent Desjardins apprend donc que le fédéral contribuera quelque cinq millions $ pour les fêtes de la province. « Les loteries venaient d'être permises, se souvient-il. La loi avait été changée pour que Montréal puisse amasser de l'argent pour les Jeux olympiques. On pouvait donc organiser des loteries, à la condition que ce soit pour des projets concrets et pour un an seulement. » La Province ayant amassé une certaine somme, restait à décider ce qu'on allait en faire. La mode du jour était à la construction de grands centres : Winnipeg avait eu sa salle du Centenaire, Montréal sa Place des Arts. Saint-Boniface aurait-elle aussi son centre culturel?

« Gérard Pelletier (ministre fédéral) allait annoncer ses cinq millions $, rappelle Laurent Desjardins. Alors je suis allé voir Ed Schreyer et je lui ai dit : "Me permettez-vous de demander à Pelletier de réserver un demi million $ pour le Centre, en disant qu'il le fera si la Province en fait aurant?" Schreyer était d'accord. C'est donc comme ça qu'on a obtenu l'engagement du fédéral et de la Province. »

Chapitre deux à la page 5.

Des moments mémorables

Mai 1977 : **Festival théâtre jeunesse** au Centre culturel organisé par un nouveau résidant, le Cercle Molière, qui tiendra également un gala en mai.

Saison 1979-1980 : les mercredis soirs à 19 h 30, on peut écouter l'émission à vocation culturelle **Francophonie manitobaine**, sur les ondes de la télé communautaire (Videon). 28 émissions sont réalisées cette année-là, en collaboration avec le CCFM.

Les 9 et 10 novembre 1979, spectacle du groupe **Garolou** à la salle Pauline Boutal. Coût des billets : 6,50 $.

PETITE HISTOIRE D'UN GRAND CENTRE

Appelez-moi Lise

Diffusée en direct de la salle Pauline-Boutal le 25 janvier 1974, l'émission Appelez-moi Lise a fait partie de la programmation soulignant l'ouverture officielle du tout nouveau Centre culturel franco-manitobain. Devant un salle bondée, Lise Payette a reçu l'auteur-compositeur québécois Jean-Pierre Ferland, le Franco-Manitobain Gérald Paquin, le père Martial Caron et Laurent Desjardins, qui venait tout juste de démissionner de son poste de ministre du Tourisme et des affaires culturelles. Rappelons qu'aux élections de 1973, Laurent Desjardins avait perdu son siège de Saint-Boniface par sept voix. L'élection dans le comté de Saint-Boniface sera par la suite annulée, Laurent Desjardins briguera le poste à nouveau et sera élu. Entretemps il restera ministre de la Culture jusqu'à sa démission, une semaine avant la diffusion de *Appelez-moi Lise*. « Je savais bien à l'époque qu'Ed Schryer allait me nommer à la Commission manitobaine de la santé, rappelle Laurent Desjardins, et les rumeurs couraient à cet effet. Alors Lise Payette a bien tenté de me le faire dire, mais ce n'était pas à moi de l'annoncer! Et puis elle me dit : vous avez changé de parti. Au Québec on appelle ça.... Et moi, avant qu'elle termine sa phrase, j'ai dit : ici aussi, on appelle ça comme ça! Je lui ai un peu coupé la parole; je ne voulais pas qu'elle le dise! »



Des moments mémorables

Fevrier 1981 : chaque soir pendant la durée du Festival du Voyageur, le CCFM accueille environ 150 personnes à **La Cabane de bois de la famille aux pois**, un cabaret familial permettant aux enfants de s'amuser en famille, de 17 h à 21 h. Le CCFM organise cette activité pour la 2e année consécutive, et elle restera encore longtemps dans la programmation du Festival.

Le personnel du CCFM en 1981 : Lorette Beaudry-Ferland, directrice, Lise Brémault, coordonnatrice des arts et métiers, Paulette Desaulniers, agente d'information, Louis Paquin, coordonnateur des spectacles et cinéma, Gilles Gagnon, coordonnateur du programme communautaire, Philippe Le Quéré, gérant-comptable, Jean Loiselle, directeur technique, Lise Plouffe, secrétaire administrative, Jeanne Dupuis, secrétaire, Gertrude Gagné, aide-comptable, Bernadette Breton, réceptionniste, Thérèse Marcoux, réceptionniste, Hermas Grégoire, chef concierge, Irène Lorteau, femme de ménage, Gilles Laroche, concierge, Noé Gendre, concierge.

Des moments mémorables

[illegible] **Les spectacles enchanteurs** [illegible] 1981-1982 [illegible] Pauline [illegible] Chammartin, le [illegible] **Les Batteux** [illegible] des œuvres de [illegible] **projections régulières de films** [illegible]

[illegible] avec le CCFM [illegible] **La Boustifaille** pour [illegible] anniversaire.

PETITE HISTOIRE D'UN GRAND CENTRE

Chapître deux : 300 000 $ en moins

Le 6 décembre 1969, lors d'un Rallye franco-manitobain, le premier ministre Ed Schreyer annonce officiellement la construction du nouveau Centre culturel franco-manitobain. Reste à voir à la réalisation du projet!

Suite de la page 3.

Sylviane LANTHIER

Un comité ad hoc est bientôt formé pour voir à la construction et opte pour le terrain du Juniorat appartenant aux pères Oblats, qui en demandent 260 000 $. « On a payé, raconte Alfred Monnin, mais on n'avait plus le million $ nécessaire pour la construction. C'est encore Laurent Desjardins qui nous a dépannés! »

« Où trouver cet argent? J'ai encore demandé à Schreyer s'il en payerait la moitié, raconte l'ancien ministre. Il a accepté. Et là, avec André Martin qui était mon adjoint, et avec Fred Monnin, entre autres, on a pris l'avion du gouvernement et on est allés rencontrer Gérard Pelletier qui était à la Baie du Tonnerre. Pelletier a accepté de nous aider. Et c'est Joe Guay, député fédéral de Saint-Boniface à l'époque, qui l'a annoncé. »

Un million 300 000 $ pour construire un centre culturel. Même à l'époque, c'est peu. « Au Québec, cette somme-là aurait tout juste suffi pour le système électrique! lance Étienne Gaboury. Mais au Manitoba, ça devait suffire pour le tout! »

Engagé dans le dossier depuis les débuts avec son collègue, l'ensemblier Bernard Aubry, Étienne Gaboury avait déjà amassé de la documentation sur les « centres de la haute culture » qui commençaient à foisonner en France. « Il y avait toute une philosophie sur l'idée même de centres culturels, sur la façon de concevoir ces projets », se rappelle Étienne Gaboury.



1974: les visiteurs sont nombreux à visiter le tout nouveau centre culturel, sa galerie d'art, sa salle Pauline-Boutal et son restaurant.

« L'idée principale du CCFM, raconte Étienne Gaboury, est que le centre devait être très ouvert et encourager l'interaction entre les gens. C'est pour ça que la galerie est à aires ouvertes. La salle de théâtre devait être polyvalente. La salle Pauline-Boutal a été très critiquée par le Cercle Molière. Mais le Cercle a été consulté au moment des plans. D'ailleurs, rappelle Étienne Gaboury, j'ai soumis un premier plan qui n'a pas été accepté, et c'était un plan de salle beaucoup plus traditionnel, avec une scène proprement dite et une salle presque ronde. Le problème, c'est que dans cette conception, l'entrée de la salle ne donnait pas sur le boulevard Provencher. Or, le comité voulait une entrée principale qui donne sur le boulevard. C'était une grande préoccupation pour eux. »

Étienne Gabouty soumet donc de seconds plans, qui cette fois sont acceptés. La construction du Centre, qui demandera un an, conserve des salles de classes et le gymnase de l'ancien Juniorat, et y intègre de nouveaux éléments, tels qu'une salle de spectacle et un restaurant. « Même le restaurant, au début, était plus ouvert, l'idée étant que les gens qui y étaient assis pouvaient être exposés à ce qui se passait dans le centre. »

Complété en 1973, le Centre culturel franco-manitobain a aussitôt remplacé le Centre culturel de Saint-Boniface. Son personnel s'y est installé le 28 décembre 1973 et l'inauguration officielle a eu lieu le 25 janvier 1974.

Au cours des ans, le Centre culturel traversera plusieurs étapes et quelques crises, en bonne partie dues à son manque de financement. Premier président du Centre culturel, Alfred Monnin se souvient que le financement de base de la Province n'était même pas suffisant « pour chauffer la bâtisse ». « C'est là que j'ai fait ma crise! Je leur ai dit d'aller chez le diable! Laurent Desjardins n'a pas accepté ma démission et la Province a trouvé un peu plus d'argent pour le Centre. »

Quelques années, plus tard, en 1977-1978, le conseil d'administration démissionne en bloc, le centre est mis sous tutelle par le ministère des Affaires culturelles, qui bientôt nomme un nouveau conseil d'administration, cette fois présidé par le fils d'Alfred Monnin, Michel. Le Centre culturel remonte la pente, mais son financement demeure problématique. Depuis toujours, la Province ne s'engage à financer que les sommes nécessaires pour maintenir le bâtiment. Pour financer sa programmation, le CCFM doit compter sur d'autres sources, parmi lesquelles se trouvent des activités d'autofinancement (les loyers par exemple) et des subventions venues de Patrimoine canadien et d'autres organismes.

SOIRÉE GALA

Des moments mémorables

1982 : Pour célébrer l'ouverture du [illegible] le CCFM et le Festival du Voyageur [illegible] une **épluchette de blé d'Inde**. 1 000 personnes y participent. [illegible] **Guignolée** [illegible]

1985 : [illegible] **Esprit des neiges** [illegible] **Artistes de chez nous**.

[illegible] son **10e anniversaire** [illegible]

25 ans, ça se chante !

Sandra POIRIER

Il n'y aura pas que le public qui sera au rendez-vous, lors de la soirée gala du 25e anniversaire du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le 27 novembre, mais aussi toute une profusion de souvenirs ! Réalisé par Vincent Dureault, le spectacle de la soirée promet de faire revivre les plus beaux moments des 25 dernières années aux Franco-Manitobains présents.

« Pour créer le concept de la soirée je me suis mis à penser au rôle qu'avait joué et que joue le CCFM, explique celui qui a été approché par le directeur du CCFM pour organiser l'événement, Vincent Dureault. Le CCFM a toujours fait de la place à n'importe quelle personne qui voulait développer ses talents. Je sais qu'il n'y a pas seulement eu que de la chanson au CCFM; il y a eu des arts visuels, de la danse, du théâtre, etc., mais je crois que ce qui nous unit tous, les francophones, c'est la chanson. Alors, pour moi, la meilleure façon de célébrer les 25 ans du CCFM était par la chanson. »



Vincent Dureault: concevoir une soirée qui retrace par le biais de la chanson les 25 ans du Centre culturel franco-manitobain.

Cette rétrospective des 25 dernières années en chansons, réunira donc sur la même scène des chanteurs et des musiciens d'hier et d'aujourd'hui. « Il y aura tout un mariage de personnes sur la scène. Je voulais que des artistes qui étaient impliqués dans l'ancien Centre culturel, qui se trouvait alors à l'Académie Saint-Joseph, soient de la partie. Des gens qui étaient présents à l'ouverture officielle du CCFM en 1974, mais aussi des gens de la deuxième génération seront du spectacle. Ainsi, Gérard Jean et sa fille, Ariane, ainsi que Normand Dugas et sa fille, Sarah, célébreront en même temps sur la même scène », mentionne Vincent Dureault.

L'orchestre, composé de dix personnes, interprétera des chansons françaises, québécoises et franco-manitobaines qui ont marqué le dernier quart de siècle. « En passant par Gilbert Bécaud, Robert Charlevoix, Diane Dufresne et Daniel Lavoie, ce seront toutes des chansons que l'on entendait fréquemment à cette époque et qui ont eu un certain impact sur les Manitobains », précise le concepteur de la soirée.

« En plus d'être une célébration, cette soirée veut valoriser les artistes franco-manitobains d'hier, d'aujourd'hui et de demain », ajoute Vincent Dureault.

Lors de cette soirée, trois personnes ayant contribué à l'avancement de la culture dans divers domaines seront intronisées au tout nouveau Temple de la renommée de la culture.

Raconter l'histoire du Centre

Karine BEAUDETTE

La soirée gala soulignant le 25e anniversaire du CCFM et l'inauguration du Temple de la renommée de la culture aura comme animateur un artiste qui a vécu de première main toutes les étapes dans la vie du Centre : Gérald Paquin.

Membre du duo Gerry & Ziz qui fera partie du spectacle du 27 novembre, Gérald Paquin considère que le concepteur de la soirée, Vincent Dureault, a fait un choix logique. « Après tout, j'ai vécu l'histoire du CCFM, même avant que l'édifice soit construit, quand le 100 Nons se rencontrait à l'Académie St-Joseph. Ça m'a fait plaisir qu'on me demande. Je vais faire de mon mieux pour raconter l'histoire du CCFM. »

Gérald Paquin estime qu'à 25 ans, le Centre culturel a atteint une certaine maturité. « Le Centre a passé ses crises, son adolescence. Je crois qu'il comprend son rôle de mieux en mieux. Le Centre est un édifice très important pour notre communauté. Il est au coeur, au centre de notre univers culturel. Il porte bien son nom! »



Gérald Paquin estime que le Centre culturel est un édifice très important pour notre communauté. « Il est au coeur, au centre de notre univers culturel. Il porte bien son nom! »

La photo le montre à l'été de 1975, en compagnie de son complice de toujours, Gérard Jean.

Gérald Paquin sera bien entouré pour rappeler les grandes étapes du CCFM : Ziz (Gérard Jean) sera présent, ainsi que les trois chanteuses de Rudimental, Sarah Dugas, Christine Turenne et Ariane Jean. Norman Dugas se charge de la direction musicale. « On aura aussi une invitée surprise, qui a sa place dans notre culture au Manitoba français. »

La soirée mêlera musique, vidéos et mini-entrevues. « On présentera des chansons qui racontent où on était lors des différentes époques du Centre culturel. »

Les spectateurs pourront aussi voir une vidéo réalisée par les Productions Rivard et parlant du rôle actuel du CCFM, ainsi que trois courtes vidéos sur les gens qui seront intronisés au Temple de la renommée au cours de la soirée. En tant que meneur de jeu pour la soirée, Gérald Paquin fera aussi des mini-entrevues avec des Laurent Desjardins, Alfred Monnin et Étienne Gaboury, qui étaient là au début du Centre culturel franco-manitobain, et « qui ont fait que le rêve se réalise ».

« On va avoir du fun, promet l'animateur. C'est une soirée sérieuse à cause de son sujet et parce qu'on a des choses sérieuses à dire, mais on a choisi d'avoir du fun. »

PRÉSIDENTS DU CCFM :

M. le juge Alfred Monin
1972 à 1974
Dr Hubert Delaquis
1974 à 1975
Père Jean-Paul Aubry
1975 à 1977
M. Marcel champagne
1977 à 1979
M. le juge Michel Monnin
1979 à 1981
M. Lucien Loiselle
1981 à 1983
M. Bernard Turenne
1983 à 1984
M. René Fontaine
1984 à 1985
M. Ernest Gautron (par intérim)
1985 à 1986
Mme Marcelle Forest
1986 à 1988
M. Henri Bouvier
1989 à 1998
M. Gérald Duguay
Depuis 1988

DIRECTEURS DU CCFM :

M. Jean-Louis Hébert
1972 à 1974
Mme Marie Fournier
1974 à 1976
M. Gérald Turenne
Été 1976
M. Normand Dupasquier
1976 à 1977
Mme Denise Chenier-Ferguson
1978 à 1979
Mme Lorette Beaudry-Ferland
1979 à 1985
Mme Maria Chaput
1985 à 1990
M. Roger Gamache
1990 à 1994
M. Alain Boucher
Depuis 1994

REMERCIEMENTS :

Le bueau du Canada
pour le millénaire
Province du Manitoba
Francofonds
La Liberté
Les Productions Rivard
M. Vincent Dureault
M. Laurent Desjardins
Mme Madeleine Vrignon
Mme Hélène Bulger
M. Daniel Perreault
Mme Jeanne Bernardin
M. Éric Lussier
M. Lucien Chaput
Le Conseil d'administration
et le personnel du CCFM
Les caisses populaires
du Manitoba
Radio-Canada Manitoba
M. Denis Blouin
M. Étienne Gaboury
M. Alfred Monnin
Mme Lise Gaboury-Diallo
Mme Brigitte Léger
Mme Louise Fiset
M. Jean-Louis Hébert
M. Laurent Roy

MEMBRES DE L'ORCHESTRE

Normand Dugas
chef d'orchestre
Gérard «Ziz» Jean
claviers, arrangements musicaux
David Larocque
guitare
Gaetan Larochelle
batterie
John Erwin
basse
Jeremy Penner
violon

CHANTEURS ET CHANTEUSES

Gérald Paquin
Nicole Brémault
Ariane Jean
Christine Turenne
Sara Dugas

SOIRÉE GALA



Des moments mémorables

1984-1985 : Année centenaire de la mort de Louis Riel. Le CCFM, les Danseurs de la Rivière Rouge et le groupe Folle Avoine produisent pour l'occasion **le spectacle Fusion II-Fresque**. Également cette année-là, les Intrépides célèbrent leur 25e anniversaire.

Papyrus d'Égypte et Momies du Louvre : exposition provenant directement d'Égypte présentée en 1985!

1985-1986 : **Construction de la Terrasse Daniel-Lavoie**. Le CCFM [illegible] Ouverture le 1er juillet 1986. [illegible] depuis trois ans.

25e anniversaire
Centre culturel franco-manitobain
PROGRAMME DE LA SOIRÉE





19 h 30

Réception

20 h 30

Mot de Bienvenue

Monsieur Gérald Duguay
Président du CCFM

Vidéo du Centre culturel franco-manitobain
produit par Les Productions Rivard

Tout l'monde est malheureux

L'important c'est la rose

J'ai rencontré l'homme de ma vie

Témoignages de Messieurs Étienne Gaboury,
Laurent Desjardins et Alfred Monnin

Manifesto

1er récipiendaire :
Temple de la renommée de la culture
par Madame Hélène Bulger

Vidéo



21 h 30

Pause



22 h 00

Frog Song

Y'a rien là

Travailler, c'est trop dur

Blues du businessman

2e présentation :
Temple de la renommée de la culture
par Madame Hélène Bulger

Vidéo

3e présentation :
Temple de la renommée de la culture
par Madame Hélène Bulger

Vidéo



Pourquoi chanter

Rythme du courant

Femme de Jos

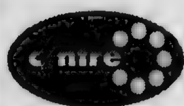
Dans la peau

J'ai quitté mon île



23 h 00

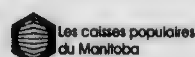
Bonsoir !

















Célébrons les réalisations et les gens des 100 dernières années.

Entrons dans le nouveau millénaire avec la fierté du chemin accompli!

Dans son édition du 24 décembre, *La Liberté* publiera ***Le Journal du siècle du Manitoba français*** : une galerie de portraits de francophones, hommes et femmes, qui, au cours du 20e siècle, ont marqué leur communauté, leur famille, leurs amis. ***Le Journal du siècle du Manitoba français*** sera diffusé **sur les ondes de CKSB** pendant le temps des Fêtes, sous la forme de capsules.

Aidez-nous à trouver les personnes qui méritent de figurer dans ce cahier très spécial. Contribuez à dresser le portrait des francophones de ce siècle en nous faisant parvenir des soumissions et courez la chance de gagner de beaux prix!

Vous connaissez des gens dont vous êtes fier? Des gens qui ont contribué à votre communauté? Des personnes qui, souvent dans l'ombre, ont multiplié les bonnes actions? Des personnes qui ont fait preuve d'un courage exemplaire face à la vie, qui ont été des modèles à suivre pour leur entourage, qui méritent qu'on se souviennent d'eux avec fierté? **Nous voulons aussi les connaître! Remplissez le formulaire qui apparaît sur cette page et faites-le parvenir à *La Liberté* au plus tard le 3 décembre. Vous pouvez soumettre le nom de plus d'une personne.**

Les participants seront admissibles à un tirage de plusieurs prix qui aura lieu le 13 décembre, en direct de la radio de Radio-Canada.

N'attendez pas que quelqu'un d'autre soumette la candidature d'une personne dont vous êtes fier/fière. Faites-le vous-même et assurez-vous que cette personne aura sa place dans Le *Journal du siècle du Manitoba français*!

Une fois le cahier publié, La Liberté pourrait continuer de recueillir des portraits pour que, dans un deuxième temps, soit publié un LIVRE SOUVENIR ou un cédérom permettant de jeter un regard unique sur le 20e siècle, tel que vu et réalisé par les francophones du Manitoba!

Le Journal du siècle du Manitoba français

devrait contenir le nom de ______________________

pour les raisons suivantes (expliquer pourquoi on doit être fier de votre candidat ou candidate. Quelles sont ses réalisations? Y a-t-il eu un événement particulier en raison duquel vous soumettez son nom? Quelle est son histoire? Donnez des détails : dates, lieux, noms de personnes concernées, etc. Utilisez une feuille à part au besoin.) :

____
____
____
____
____
____
____
____
____
____
____

À propos du candidat, de la candidate :

Son nom complet ______________________
Date de naissance ______________________
Lieu de naissance ______________________
Principale communauté où il ou elle a vécu sa vie d'adulte
____
Ses parents ______________________
Date et lieu de décès (si décédé.e)
____
Si cette personne est vivante, son n° de téléphone
____
Son adresse ______________________
____
Son emploi ______________________

Photo : Je vous fais parvenir une (cochez) _____ ou plusieurs (cochez) _____ photos de mon candidat/candidate, que *La Liberté* devra me retourner après usage.

Identification de la personne qui soumet la candidature

Nom complet ______________________
Adresse ______________________
Ville ______________________ Province __________
Code postal ______________
N° de téléphone à la maison ______________________
N° de téléphone au travail ______________________
Âge ____________

Prière d'écrire votre texte lisiblement, à l'ordinateur si possible. Comme un journal doit être illustré, les photos fournies seront grandement appréciées, surtout si elles sont de bonne qualité. Il est possible que la rédaction de *La Liberté* ait à entrer en contact avec vous pour clarifier les textes. Veuillez donc vous assurer de bien fournir vos coordonnées.

La Liberté

remercie les partenaires et commanditaires qui rendent possible la réalisation de ce projet :

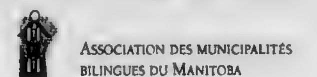
PARTENAIRES ASSOCIÉS













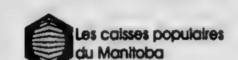


PARTENAIRES



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

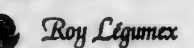


COMMANDITAIRES PRINCIPAUX







FORMULAIRE AUSSI DISPONIBLE À CKSB.

Faites parvenir votre soumission aux bureaux de La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4, au plus tard le 3 décembre 1999.

LE JOURNAL DU SIÈCLE DU MANITOBA FRANÇAIS

10 beaux prix à gagner

et des laissez-passer pour le Festival du Voyageur!



Pour vos soirées d'hiver

Téléviseur couleur 27 pouces de marque Sharp avec télécommande
Une sculpture de Charles Brunet
Deux Galabonnements du Cercle Molière, saison 2000-2001
Vidéocassette *Jeanne d'Arc*



Pour vos vacances

Caméra vidéo
2 billets pour la soirée du 75ᵉ du Cercle Molière
Cédérom Larousse *Histoire du monde*
S'il suffisait d'aimer de Céline Dion



Pour vos ados!

Chaîne stéréo Panasonic
Baladeur Sony
4 disques compacts : *La fureur 2* (album et jeu de karaoke), La Chicane, Groovy Aardvark, Marcel Soulodre



Pour vous souvenir du 20ᵉ siècle

Coffret de 30 vidéos **La Collection du Millénaire – les meilleurs moments de la télévision au 20ᵉ siècle** (90 émissions, 55 heures d'écoute)
2 livres : *Regardez, c'est notre histoire – Histoire de la télévision de radio-Canada*
L'État du monde 2000



Pour les soirées à la maison

Téléviseur couleur 13 pouces
2 livres : *Regardez, c'est notre histoire – Histoire de la télévision de radio-Canada*
Livre de recette du Millénaire
2 disques compacts : Bramwell Tovey, *Chansons et danses canadiennes*



Pour du cinéma maison

Magnétoscope Panasonic
2 vidéocassettes : *Son et lumiere de la Cathédrale de Saint-Boniface, Châteaux de Loire*
Livre *Au pays de CKSB – 50 ans d'histoire de CKSB*



Pour du cinéma maison

Magnétoscope Panasonic
3 vidéocassettes : *Les Boys I et II, Le Rocket, Maurice Richard, l'homme et sa légende* (film de l'ONF)
Livre *Au pays de CKSB – 50 ans d'histoire de CKSB*



En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Dictionnaire Larousse
5 disques compacts : *Dehors novembre* des Colocs, Fabienne Thibault (album double), Julie Daraîche, *Noël chez nous*



En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Livre de cuisine
3 disques compacts : *Rubato* de Gérald Laroche, Lara, Conservatoire de musique.



En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Coffret de stylos de Radio-Canada
4 disques compacts : Dalida, *Mélodies de toujours*, Mario Benjamin, Joe Dassin (collection or).



Des moments mémorables

1988 : Suzanne Druwé et Carole Freynet chantent ensemble lors de l'enregistrement d'une émission des **Démons du midi.**

1990 : **Inauguration de la nouvelle salle Jean-Paul-Aubry** le 28 septembre 1990. L'ancien gymnase a été transformé en salle polyvalente qui peut asseoir jusqu'à 560 personnes, et qui comprend une cuisine et un bar. Également cette année-là : présentation du 2e Gala interprovincial de la chanson à la salle Pauline-Boutal. La Boutique d'arts et métiers, jusqu'alors située à l'arrière, est maintenant près de la réception. La cinquième édition du **Beaujolais nouveau** attire 500 personnes; ce festival sera remplacé par le Festin du vignoble en 1991, avant d'être abandonné. L'exposition **Jours de plaine** de Réal Bérard permet d'admirer les dessins, peintures et collages réalisés pour le film du même nom, un court métrage de l'Office national du film sur la chanson de Daniel Lavoie.

MES MEILLEURS SOUVENIRS

Gilbert Sabourin

(Membre du comité artistique du Cercle Molière)

« Ce qui m'a toujours impressionné du CCFM, c'est qu'il appartient à tous les francophones de la Province. C'est notre lieu de rencontre. Et c'est un lieu pour la p'tite culture et la Grande Culture. Nos plus jeunes y sont lors de l'Atelier du Père Noël, tandis que les adolescents font de la musique avec le 100 Nons. Le Festival Théâtre Jeunesse bourdonne d'activité. Il en est de même pour les adultes, membres de chorales et de troupes de danse. Nos aînés montent des pièces au CCFM. J'ose dire que le CCFM est plus qu'un lieu de rencontre, car on peut lui attribuer aussi un rayonnement vers les régions, grâce aux échanges entre le CCFM et les comités culturels en campagne. »

Rhéal Cenerent

(Auteur et dramaturge)

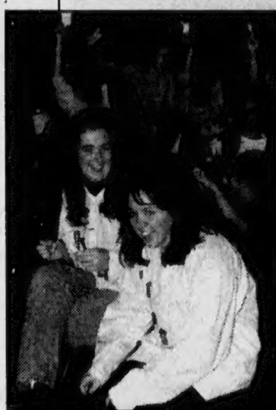
« J'ai reconnu l'importance du CCFM à un jeune âge. À la fin des années 1970, les soirées de distribution des prix des Jeux Floraux avaient lieu dans la salle Pauline-Boutal. J'avais peut-être 15 ans et je devais faire le trajet de Lourdes à Saint-Boniface. Pour l'adolescent que j'étais, ça me semblait très prestigieux. Je me rendais à la salle Pauline-Boutal pour recevoir un prix de Lucien Loiselle et de Beaufort Péan! Depuis, j'ai lu des mes textes au CCFM, lancé un livre et même monté ma pièce *La femme d'Urie*. Pour moi, c'est toujours un endroit prestigieux. »

Jean-Louis Hébert

(Comédien et premier directeur du CCFM)

« L'arrivée du Cercle Molière au CCFM nous a amenés à devenir plus professionnels. On avait finalement notre salle à nous, et on se disait que tout était possible. C'était comme entrer dans une cathédrale! Ça nous a forcés de monter d'un palier. *Le Roitelet*, présenté en 1976, était notre première grande production au CCFM.









On était très fier de pouvoir finalement monter un si grand spectacle, surtout qu'il s'agissait d'un sujet de chez nous, Louis Riel. C'était un bon moment. »

Jean-Paul Cloutier

(Directeur artistique de l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge)

« Je me souviens qu'il n'y avait pas encore de fauteuils d'installés dans la salle Pauline-Boutal lors du spectacle marquant l'ouverture officielle du CCFM en janvier 1974. Mais ça ne nous dérangeait pas; on a placé des chaises. La troupe a dansé une vingtaine de minutes et notre contribution était finie. Une fois assis, on annonce les prix d'entrée, et j'ai gagné un voyage à Paris! Je me dis que c'était de bon augure pour ma relation de très longue durée avec le CCFM! »

Germaine Marion et Robert Laflèche

(Solistes, Chorales des Intrépides)

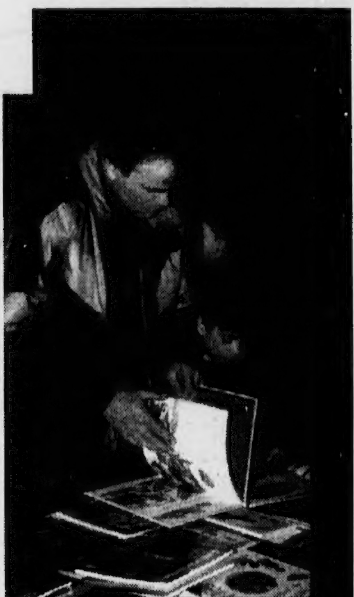
« Je n'oublierai jamais *Les Batteux*. Je jouais la mère et je devais chanter la *Berçeuse* de Marcien Ferland, dont l'air était très doux et naturel. Mon neveu, Justin Rasmussen, était mon "fils". À chaque fois que je le tenais dans mes bras, il s'endormait. À la fin de l'air, l'auditoire restait figé, de peur de le réveiller. »

« C'était une pièce charmante, c'est sûr, mais qui parlait d'un événement important de notre histoire. Un soir, après une des représentations, Madame Alfred Allard, une vieille institutrice qui était vraiment passée par la crise des écoles de 1916, m'a pris par le bras pour me dire que *Les Batteux* lui avait fait revivre l'époque. Bien des gens ont eu la même réaction. Quand on pense qu'on n'avait pas le droit d'enseigner en français! »

Suzanne Kennelly

(Chanteuse)

« Je suis arrivée au Manitoba en 1986. C'était extraordinaire de voir qu'il y un lieu de rassemblement important pour les artistes francophones, surtout les jeunes. Le Foyer leur permet de se produire en public tout en se sentant un peu protégés. Ils peuvent expérimenter, oser faire des choses, sachant qu'ils sont dans un endroit positif. »



Des moments mémorables

En 1991-1992, le CCFM a présenté dans le cadre de sa programmation régulière : 165 spectacles, mettant en vedette 500 artistes. Les séries Mardi Jazz (63 spectacles), Café classique (7 spectacles) et Artistes invités (110 spectacles) ont accueilli près de 10 000 personnes.

1992 : Le CCFM accueille le **Salon du livre** en novembre. La romancière Arlette Cousture attire les foules et l'équipe de La Liberté remporte la compétition Génie en herbe! Cette manifestation culturelle et communautaire autour du livre se poursuivra pendant quelques années, permettra de rassembler les amateurs de littérature et de rencontrer des auteurs d'ici et d'ailleurs.

MES MEILLEURS SOUVENIRS

Marcel Gosselin

(Artiste)

« On peut tout faire au CCFM! En 1980, lors de mon exposition *Cruciforme*, je n'ai pas eu un vernissage régulier; j'ai monté un spectacle avec des amis musiciens et comédiens. On a envahi la salle Pauline-Boutal pour présenter une série de diapositives accompagnées de onze chansons que j'avais écrites avec Claude Boux. Le thème était une sorte de dialogue, disons plutôt une dispute divertissante entre l'artiste créateur et le Créateur de l'univers. Une diapositive d'une de mes toiles apparaissait, et la voix de Dieu, ou plutôt de Jean-Louis Hébert, expliquait qu'il n'était pas bien satisfait. Dieu montrait sur diapositive une de ses créations, par exemple le Grand Canyon. C'était bien comique. Il n'y a qu'au CCFM, avec toutes ses ressources, qu'on pourrait monter un tel vernissage. »

Laurent Roy

(Musicien)

« Sans le CCFM, je ne serais pas le musicien que je suis. À peine quatre mois après avoir reçu en cadeau ma première guitare, je faisais partie du spectacle monté dans la salle Pauline-Boutal par le Petit Séminaire. J'étais en 9e année. Après ça, j'ai participé à plein de shows avec le 100 Nons. Ça a eu un impact sur toute ma formation. Entre 15 et 25 ans, j'ai pu faire tout un apprentissage. J'ai joué avec des musiciens plus expérimentés et j'ai beaucoup appris. Il fallait répéter toute une grosse semaine, même si on ne jouait que pour 100 spectateurs. J'ai acquis la discipline qui est la base même de la présentation musicale. Le CCFM, c'est le plus important endroit dans le développement de ma carrière. »

Robert Freynet

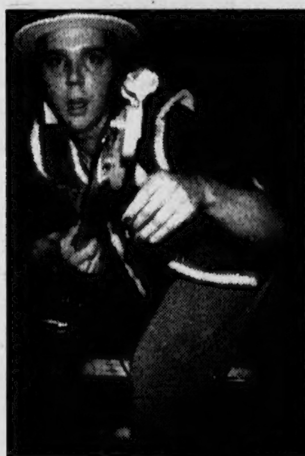
(Artiste)

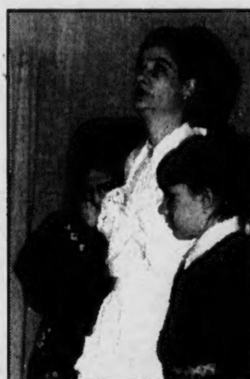
« Le CCFM a toujours joué un rôle clé dans ma vie d'artiste. Et parmi tous les bons souvenirs que j'y associe, il y en a un que je caresse particulièrement. C'était un soir d'automne en 1977. Je me suis rendu au CCFM à une pratique de la chorale de jeunes adultes Les Blés au Vent, chorale sous la direction de Guy Boulianne que je venais de joindre. En me rendant à la section des ténors j'ai remarqué, parmi les contraltos, une nouvelle arrivée que je trouvais très à mon goût. Bien sûr, à la première pause, je me suis présenté. Il semblait qu'elle aussi m'avait aperçu. Elle s'appelait Virginia Ostrowski. Depuis ce coup de foudre, nous nous sommes mariés et avons fondé une famille. Lorsqu'on me demande comment nous faisons pour être un couple heureux, je réponds que nous vivons, et chantons, en harmonie! »

Réal Bérard

(Artiste et sculpteur)

« Même les anglophones vantent le CCFM! "C'est un des meilleurs lieux d'exposition de











Winnipeg, me disent-ils. On n'a pas besoin de se battre pour garer sa voiture. Et d'ailleurs, le stationnement est gratuit. On peut prendre notre temps, bien examiner les toiles, et ensuite siroter un café au Foyer ou sur la Terrasse. On peut même assister à un spectacle si ça nous tente!" et savez-vous? Ils ont raison! »

Gérard Jean, « Ziz »

(Musicien)

« Lorsque je me rends au CCFM, c'est difficile pour moi d'oublier que j'étais Junioriste. En 1963, je suivais des cours de Méthode dans ce qui était à l'époque les "nouvelles" salles de classe du Juniorat des Oblats. Maintenant, après tant de spectacles avec Gerry et d'autres encore, j'assiste à des réunions dans ces mêmes classes. Je suis toujours là! »

Norman Ferraris

(Professeur de musique au collège Louis-Riel)

« Le CCFM, c'est une porte d'ouverture. Il donne aux jeunes un très bon aperçu du fonctionnement d'un spectacle, et du domaine de la musique en général. Lorsque des étudiants du secondaire jouent au Foyer, qui a une atmosphère moins formelle, et s'aperçoivent que tout le monde n'écoute pas, qu'on parle et on mange, ils comprennent que le monde "réel" est très différent de la salle de classe. C'est un bon apprentissage, surtout que la leçon est apprise dans un bel endroit francophone, beaucoup moins décourageant qu'un cabaret à Winnipeg. »

Gaétane Sylvestre

(Artiste)

« Ce que j'aime du CCFM, c'est l'accueil. Lorsque je suis arrivée en 1985 de Kitchener, j'ai vite compris que pour des échanges d'idées et des personnes contacts, il fallait se rendre au CCFM. Je suis vite devenue membre des "Amis de l'Art", la coopérative qui s'occupait de la boutique du CCFM entre 1985 et 1988. Nous avions un bel esprit d'équipe. Je me souviens surtout du bon travail d'Hélène Pelletier, l'artiste en résidence qui enseignait la poterie et la sculpture au CCFM. Elle était chaleureuse et comme artiste, très impressionnante. Elle m'a beaucoup encouragée. »

Marcel Soulodre

(Musicien)

« Mon meilleur souvenir du CCFM est de jouer avec le violoneux cajun Hadley Castille dans la salle Jean-Paul-Aubry lors du Festival du Voyageur. Quel musicien! Un soir, vers fin du spectacle, on a invité tous les musiciens à monter sur scène. Il y avait le groupe Suroît, Hadley Castille, moi-même et d'autres encore. Nous étions facilement une bonne vingtaine à jouer des chansons cajuns avec Hadley. Le CCFM, c'était l'endroit pour être au Festival. »